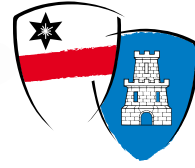


LE

Fil

Horbourg- Wihr



L'info communale **Septembre 2024**

#344

Festival **Éclat Urbain!**
STREET ART HORBOURG-
WIHR



Maurice Kloetzlen
PHOTOGRAPHY

SOMMAIRE

2

		3	Le mot du maire
4	-	8	Le conseil en bref
9	-	22	Municipalité
23	-	24	CCAS
25	-	26	Jeunesse
27	-	40	Associations
41	-	49	Vie quotidienne
		50	Infos pratiques
		51	Tribunes
		52	Agenda

LE MOT DU MAIRE



Le 1^{er} août dernier, notre planète a franchi une étape préoccupante : l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que notre planète est capable de régénérer en une année.

Désormais, nous vivons «à crédit» pendant les cinq mois restants de l'année...

Dans d'autres contextes, contracter un crédit peut être une stratégie judicieuse pour investir. Nombre d'entre nous ont recours à ce levier pour acheter un logement, une voiture, ou un outil de production. Dans ces cas-là, le crédit nous aide à progresser, nous permettant de bénéficier immédiatement de ce que nous avons acquis tout en remboursant progressivement.

Cette approche peut s'avérer intéressante, voire rentable, à condition que nous ayons les moyens de respecter nos engagements envers les institutions financières.

Cependant, dans le cas qui nous préoccupe aujourd'hui, il est impossible de rembourser cette dette. Nous sommes débiteurs envers la nature. Nous puisons dans ses ressources sans nous soucier de leur renouvellement, et ce, depuis des décennies. Malgré les affirmations de certains, les réserves naturelles ne sont pas inépuisables...

Je ne souhaite en aucun cas transmettre un message défaitiste ou pessimiste, bien au contraire. Nous avons un atout majeur : nous sommes conscients du problème, et des centaines de solutions concrètes et pratiques sont à notre disposition pour relever ce défi... Il ne tient qu'à nous d'agir !



Je me réjouis de voir une prise de conscience croissante chez nos concitoyens. De plus en plus de personnes comprennent que le respect de la nature n'est pas un « problème de riche », car ce sont les populations les plus pauvres qui sont les premières victimes des conséquences de la dégradation environnementale.

Mettons en place, ensemble, des initiatives concrètes pour réduire notre empreinte écologique ! Que ce soit à l'échelle communale avec des projets comme la modernisation de l'éclairage public ou la végétalisation des espaces urbains, ou à titre individuel avec l'adoption de mobilités douces, chacun de nous a un rôle à jouer.

Sur le plan individuel, chacun peut contribuer en triant ses déchets, car nous avons le pouvoir de décider si un objet devient un déchet ou une matière première à recycler ! Les ateliers « zéro déchet » et le « Repair Café » sont des exemples concrets qui facilitent cette transition.

Colmar Agglomération soutient également des actions comme l'installation de récupérateurs d'eau de pluie et le développement du covoiturage local, pour réduire notre empreinte écologique.

Ensemble, nous pouvons faire en sorte que le Jour du Dépassement recule, et léguer à nos enfants une planète en meilleure santé. L'urgence est réelle, mais l'espoir l'est aussi. C'est par l'action collective que nous trouverons des solutions durables.

Continuons à avancer, avec détermination et solidarité !

Thierry Stuebner
Maire de Horbourg-Wihr

LE CONSEIL EN BREF

Séances du conseil municipal

Le 8 avril 2024

1 Emplois saisonniers 2024 pour la période 1er mai au 30 septembre 2024

Le conseil municipal décide de créer onze emplois d'agent polyvalent des services techniques, qui seront essentiellement affectés à l'entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments et des équipements communaux. Les recrutements sont limités aux candidats âgés de 18 ans au moins au moment de la signature du contrat.



2 Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale. Dans ce cadre, les communes doivent identifier des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR). Considérant l'intérêt pour la commune de faciliter l'implantation de certaines installations de production d'énergies renouvelables, afin d'accélérer la transition énergétique sur son territoire, qui constitue un moyen de prendre en compte les nouveaux enjeux climatiques et environnementaux et vu la concertation avec le public qui a été menée du 22 mars au 8 avril 2024, le conseil municipal a décidé de définir sur le territoire communal les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables suivantes :

- ▶ solaire photovoltaïque : ensemble du ban communal ;
- ▶ solaire thermique : ensemble du ban communal ;
- ▶ biogaz/biométhane : zone matérialisée sur la carte « Biogaz/Biométhane »
- ▶ bois énergie/biomasse : zone matérialisée sur la carte « Bois énergie/Biomasse »



- ▶ géothermie de surface : ensemble du ban communal ;

De ne pas définir de zones d'accélération des énergies renouvelables pour les filières suivantes :

- ▶ éolienne, hydroélectricité, géothermie profonde.

Les cartes sont consultables sur le site internet de la commune :

www.horbourg-wihr.fr | rubrique MA COMMUNE | PUBLICATIONS | Délibérations | Conseil municipal du 8 avril 2024

3 Organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2024

Il appartient au conseil municipal de se prononcer sur l'organisation du temps scolaire à soumettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale pour les trois années scolaires à venir. L'avis des conseils d'école est également sollicité. Cette organisation sera impactée par la mise en service du nouveau groupe scolaire et périscolaire, prévue en avril 2025, ainsi que par les travaux de réaménagement de l'école des Oliviers. Les élèves du groupe scolaire Paul FUCHS (y compris l'annexe des Marronniers), n'intégreront le nouveau groupe scolaire qu'à la rentrée 2025. Toutefois, il est prévu de faire déménager les élèves des classes élémentaires des Oliviers dans les nouveaux locaux dès le troisième trimestre scolaire 2024-2025, afin de permettre la réalisation des travaux de réaménagement. Parallèlement, il est proposé de modifier les horaires des élèves de maternelle des Tilleuls, afin de donner la possibilité aux parents dont les enfants fréquenteront les deux établissements (nouveau groupe scolaire et maternelle des Oliviers) de pouvoir les déposer en temps voulu dans leurs établissements respectifs.

Le conseil municipal propose de mettre en place l'organisation du temps scolaire suivante et de notifier cette proposition à la directrice académique des services de l'éducation nationale (voir page de droite) :

1^{er} et 2^{ème} trimestres scolaires 2024-2025 (horaires inchangés) :

CLASSES MATERNELLES				
ÉCOLES		Tilleuls	Érables	Lauriers
MATIN	Début	8h05	8h20	8h40
	Fin	11h20	11h35	11h55
	Durée	3h15	3h15	3h15
PAUSE MIDI	Début	11h20	11h35	11h55
	Fin	13h20	13h35	13h55
	Durée	2h00	2h00	2h00
APRÈS-MIDI	Début	13h20	13h35	13h55
	Fin	16h05	16h20	16h40
	Durée	2h45	2h45	2h45
TOTAL cours journée		6h00	6h00	6h00
TOTAL cours semaine		24h00	24h00	24h00

CLASSES ÉLÉMENTAIRES				
ÉCOLES		Oliviers	Maronniers	Paul Fuchs
MATIN	Début	8h00	8h30	8h30
	Fin	11h15	11h45	11h45
	Durée	3h15	3h15	3h15
PAUSE MIDI	Début	11h15	11h45	11h45
	Fin	13h15	13h45	13h45
	Durée	2h00	2h00	2h00
APRÈS-MIDI	Début	13h15	13h45	13h45
	Fin	16h00	16h30	16h30
	Durée	2h45	2h45	2h45
TOTAL cours journée		6h00	6h00	6h00
TOTAL cours semaine		24h00	24h00	24h00

3^{ème} trimestre scolaire 2024-2025

CLASSES MATERNELLES				
ÉCOLES		Tilleuls	Érables	Lauriers
MATIN	Début	8h00	8h20	8h40
	Fin	11h15	11h35	11h55
	Durée	3h15	3h15	3h15
PAUSE MIDI	Début	11h15	11h35	11h55
	Fin	13h15	13h35	13h55
	Durée	2h00	2h00	2h00
APRÈS-MIDI	Début	13h15	13h35	13h55
	Fin	16h00	16h20	16h40
	Durée	2h45	2h45	2h45
TOTAL cours journée		6h00	6h00	6h00
TOTAL cours semaine		24h00	24h00	24h00

CLASSES ÉLÉMENTAIRES				
ÉCOLES		NGS*	Maronniers	Paul Fuchs
MATIN	Début	8h10	8h30	8h30
	Fin	11h25	11h45	11h45
	Durée	3h15	3h15	3h15
PAUSE MIDI	Début	11h25	11h45	11h45
	Fin	13h25	13h45	13h45
	Durée	2h00	2h00	2h00
APRÈS-MIDI	Début	13h25	13h45	13h45
	Fin	16h10	16h30	16h30
	Durée	2h45	2h45	2h45
TOTAL cours journée		6h00	6h00	6h00
TOTAL cours semaine		24h00	24h00	24h00

*Nouveau Groupe Scolaire (anciennes classes élémentaires du groupe scolaire Les Oliviers)

À partir de la rentrée scolaire 2025 (années scolaires 2025-2026 et 2026-2027) :

CLASSES MATERNELLES				
ÉCOLES		Tilleuls	Érables	Lauriers
MATIN	Début	8h05		
	Fin	11h30		
	Durée	3h30		
PAUSE MIDI	Début	11h30		
	Fin	13h30		
	Durée	2h00		
APRÈS-MIDI	Début	13h30		
	Fin	16h00		
	Durée	2h30		
TOTAL cours journée		6h00	6h00	6h00
TOTAL cours semaine		24h00	24h00	24h00



4 Reprise des concessions en état d'abandon dans les cimetières

Les communes sont tenues d'assurer une gestion rationnelle des cimetières existants, faute de quoi elles peuvent être tenues d'agrandir les sites existants ou d'en ouvrir de nouveaux, avec les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

Elles ont de ce fait la possibilité de reprendre les concessions en état d'abandon en suivant une procédure très encadrée.

La commune a lancé depuis le 6 juillet 2018 une procédure d'abandon destinées à informer les concessionnaires ou leurs ayants-droits du lancement de la démarche. Cette procédure arrivant à terme, le conseil municipal a décidé d'autoriser la reprise administrative des terrains répondant aux critères de l'abandon.

Le 27 mai 2024

1 Modalités de dépôt des listes de candidats en vue de la désignation des membres de la commission de délégation de service public

La commune a confié à un prestataire une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de l'accompagner dans son choix quant au mode de gestion des activités périscolaires et extrascolaires.

L'hypothèse privilégiée à ce jour est celle qui consisterait à externaliser la gestion des activités périscolaires et extrascolaires par le biais d'une délégation de service public (DSP).

Dans l'hypothèse où l'assemblée délibérante entérinera le choix de la DSP, il sera nécessaire de constituer une commission de délégation de service public (CDSP).

Le conseil municipal a décidé de fixer les conditions de dépôt des listes des candidatures à l'élection des membres de la commission de délégation de service public.

2 Vente de parcelles situées dans le lotissement « Les jardins de Diane II » - lieu-dit Beckenwoerth

La SAS 3J domiciliée à COURNON D'AUVERGNE 63800, a obtenu le 8 septembre 2022 un permis d'aménager pour la création d'un lotissement (zone d'activité) de dix lots au lieu-dit « Beckenwoerth » dénommé « Les jardins de Diane II ». Le conseil municipal a décidé de céder à la SAS 3J, les parcelles incluses dans cet aménagement qui sont désignées dans le tableau ci-dessous au prix de 10 000€ H.T l'are :

Lieu-dit « Beckenwoerth » - Rue de Vienne			
Section	N° de parcelle	Parcelle primitive	Contenance (ares)
20	990	755	0.16
20	756	/	1.57
TOTAL			1.73

LE CONSEIL EN BREF

3 Location de la chasse pour la période 2024-2033 - agrément de permissionnaires pour les lots n°1 et n°2

Le cahier des charges type des chasses communales (CCTCC) du Haut Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033 prévoit que la personne physique détentrice du droit de chasse sur un lot peut s'adjoindre des permissionnaires. Au vu des demandes réceptionnées en mairie et de l'avis favorable de la commission consultative communale de la chasse du 22 mai 2024, le conseil municipal a décidé d'agrémenter les permissionnaires suivants :

Lot de chasse communal n°1 : Messieurs François MAILLARD, Roger SCHAEFFER, Pascal SCHIRENBECK et Bertrand MEYER.

Lot de chasse communal n°2 : Messieurs Éric PICARD et Laurent MONVILLE.

4 Location de la chasse pour la période 2024-2033 - Désignation d'un estimateur des dégâts de gibiers

Après accord des titulaires des lots de chasse communaux, le conseil municipal a décidé de nommer M. Joseph KOEHLI, demeurant à Ingersheim, en tant qu'estimateur de dégâts de gibier pour la période de location de la chasse en cours, soit jusqu'au 1er février 2033 inclus.

5 Décision modificative n°1 du budget - Intégration de la valeur des biens transférés du lotissement de l'AFUA Les Vergers dans le patrimoine de la commune

Pour pouvoir intégrer la valeur des biens transférés du lotissement de l'AFUA Les Vergers dans le patrimoine de la commune le conseil municipal a décidé d'approuver la décision modificative n° 1 au budget communal suivante : Section d'investissement (opérations patrimoniales) + 351 000€ en dépenses et en recettes.

6 Décision modificative n°2 du budget - écritures comptables de régularisation de l'inventaire

Afin de permettre la passation d'écritures comptables liées à opérations de régularisation de l'inventaire, le conseil municipal a décidé d'approuver la décision modificative n°2 au budget communal pour un montant de + 166 004,04€ en dépenses et en recettes de la section d'investissement.

7 Attribution d'une subvention à l'association Vision'ère

Sur proposition du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Horbourg-Wihr, le conseil municipal a décidé de verser à l'association Vision'ère, d'ILLZACH une subvention ponctuelle de 100 € pour l'organisation de l'événement solidaire « 100 km pour la Vue » qui s'est déroulé du 8 au 12 mai 2024

8 Financement d'une opération de construction de logements locatifs sociaux - Rue de Colmar à Horbourg-Wihr

La commune a été sollicitée par l'organisme HLM Habitats de Haute Alsace en vue de contribuer financièrement à la création de 3 logements locatifs sociaux (3 pavillons dont 1 financé en PLAI et 2 en PLUS) au 27 rue de Colmar. Il est dans l'intérêt de la commune de subventionner de telles opérations afin de maintenir une dynamique de croissance du nombre de logements sociaux sur son territoire et de pouvoir continuer et à compenser les pénalités financières qui lui sont appliquées dans le cadre de la loi SRU, qui impose à la commune de disposer sur son territoire d'un taux de logement locatifs sociaux égal à 20% minimum du nombre de résidence principale. Dans ce cadre le conseil municipal a décidé de contribuer à cette opération sous la forme d'une subvention foncière d'un montant de 2 500 € TTC par logements locatif social créé, soit un montant total de 7 500 €.

9 Fixation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure pour 2025



La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) a été instituée dans la commune par délibération du conseil municipal du 13 octobre 2008, elle s'applique aux supports publicitaires fixes (publicités, enseignes, pré enseignes) visibles de toute voie ouverte à la circulation publique à l'exception de ceux situés à l'intérieur d'un local. Le conseil municipal a décidé de fixer les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure applicables pour 2025 sur le territoire communal comme suit :

	DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PRÉENSEIGNES	
	Superficie ≤ 50 m ²	Superficie ≥ 50 m ²
Affichage non numérique	18,60 €	37,10 €
Affichage numérique	55,70 €	111,20 €

ENSEIGNES	
Superficie ≤ 12 m ²	18,60 €
12 m ² ≤ Superficie ≤ 50 m ²	37,10 €
Superficie ≤ 50 m ²	74,20 €

10 Conclusion d'une convention de mise en œuvre du programme certificat d'économie d'énergie « ACTEE » avec Territoire d'Énergie Alsace

Au mois de juillet 2023, la commune de Horbourg-Wihr avait candidaté à l'appel à projets du sous-programme LUMACTE, porté par Territoire d'Énergie Alsace (TEA) et intégré au programme CEE ACTEE 2 (Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) ; programme déposé et porté par la SASU FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies), dédiée au portage du programme ACTEE. La Commune a été retenue dans le cadre de cet appel à projets et percevra une subvention d'un montant de 7 082.25 euros, portant sur les diagnostics du patrimoine d'éclairage public menés en 2023. Cette subvention accordée avec effet rétroactif sera versée suite à la conclusion de la convention que le conseil municipal a décidé de conclure avec Territoire d'Énergie Alsace.

11 Conclusion d'une convention relative à l'assistance à la gestion et au recouvrement des redevances dues par les opérateurs de télécommunication avec Territoire d'Énergie Alsace

Les opérateurs de télécommunication, ou les sociétés qui sont liées à eux, sont souvent amenés à occuper des terrains ou infrastructures dans le domaine public ou privé des collectivités territoriales. Ces occupations doivent donner lieu au paiement d'une redevance par l'occupant. Dans ce cadre le conseil municipal a décidé de conclure avec Territoire d'Énergie Alsace une convention relative à l'assistance à la gestion et au recouvrement des redevances dues par les opérateurs de télécommunication ou les sociétés liées à eux.

12 Conclusion d'une Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO

Le code de l'environnement pose le principe de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), qui signifie que le producteur ou distributeur est responsable de l'élimination des déchets provenant de leurs produits. Dans ce cadre, les producteurs, importateurs ou personnes responsables de la première mise sur le marché de produits commercialisés dans des emballages peuvent transférer leurs obligations en matière de prévention et de gestion des déchets d'emballages ménagers à un éco-organisme titulaire d'un agrément à cette fin. Dans cette optique des entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution ont créé CITEO, une entreprise à but non lucratif et spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers. CITEO perçoit des contributions de ses adhérents qui lui permettent notamment de financer les collectivités territoriales qui assurent le nettoyage des déchets d'emballages ménagers abandonnés.

Dans ce cadre, le conseil municipal a décidé de conclure avec la société CITEO une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus. Cette convention prévoit le versement à la commune d'une subvention annuelle pour l'aider dans ses missions de nettoyage des déchets abandonnés et pour mener des actions de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement (montant prévisionnel 2024 d'environ 20 000€). En contrepartie la commune s'engage à mettre en œuvre certaines actions.

Le 8 juillet 2024

1 Choix du mode de gestion pour les services publics d'accueil périscolaire, extrascolaire et de la petite enfance de la commune de Horbourg-Wihr

La gestion et l'exploitation des services publics d'accueil périscolaire, extrascolaire et de la petite enfance (incluant la halte-garderie, le relais petite enfance et la crèche) de la commune de Horbourg-Wihr sont assurées aujourd'hui par l'association de gestion des activités pour l'enfance et la jeunesse (AGAPEJ). Afin d'entamer une démarche de régularisation de cette situation, la municipalité actuelle a missionné un prestataire juridique en vue de réaliser un audit portant notamment sur l'analyse des services existants, l'identification de pistes d'amélioration de ces derniers et le choix du mode de gestion des services précités. Dans le cadre de cette mission, plusieurs modes de gestion ont été envisagés et analysés.



Suite à cette analyse, le conseil municipal a décidé de retenir le principe du recours à une convention de délégation des services publics (DSP) pour la gestion et l'exploitation des services publics d'accueil périscolaire, extrascolaire et de la petite enfance (incluant la halte-garderie, le relais petite enfance et la crèche) sur le territoire de la Commune de Horbourg-Wihr, pour une durée de cinq (5) ans soit du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2030 inclus..

2 Création d'une commission de délégation de service public (CDSP)

Par délibération du 27 mai 2024 le conseil municipal a fixé les modalités de dépôt des listes de candidats en vue de la désignation des membres de la CDSP, en application de l'article D.1411-5 du CGCT.

Après avoir procédé aux votes, le conseil municipal prend acte de la nomination des membres suivants de la CDSP :

MEMBRES TITULAIRES	
Nom - Prénom	
1	BOEGLER Daniel
2	PATRY Gilles
3	KARLI Marie-Paule
4	LYET Joëlle
5	ZANZI Christiane

MEMBRES SUPPLÉANTS	
Nom - Prénom	
1	BARBIER Laurence
2	KAEHLIN Laurence
3	FRUHAUF Thierry
4	BACH Thierry
5	KLEIN Pascale

LE CONSEIL EN BREF

3 Modification des délégations accordées au Maire sur le fondement de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal a décidé de déléguer au maire, en application du 3° de l'article L.2122-22 du CGCT et pour la durée de son mandat, le pouvoir de procéder, dans la double limite des sommes inscrites chaque année au budget et d'un montant de capital emprunté de 5 millions d'euros par emprunt, à la réalisation des emprunts à court, moyen et long terme destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 et au a de l'article L.2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

4 Construction du nouveau groupe scolaire et périscolaire – Avenants aux lots n° 8 et n°14

Dans le cadre des travaux relatifs à l'opération de construction du nouveau groupe scolaire et périscolaire, le conseil municipal a décidé de conclure les avenants en augmentation portant sur le lot n°8 (SERRURERIE/METALLERIE attribué à l'entreprise XB METAL) et le lot n°14 (PLOMBERIE/SANITAIRE attribué à l'entreprise LABEAUNE JMC) détaillés ci-après :

Lot n°8 : Avenant n° 1 : +5 250.00 € HT

Lot n°14 : Avenant n° 1 : +27 885.00 € HT et Avenant n°2 : +3 762.38 € HT

5 Délibération de principe et approbation du plan de financement prévisionnel en vue de l'achat d'un camion pour le corps communal des sapeurs-pompiers

Le chef de corps communal des sapeurs-pompiers de Horbourg-Wihr a émis le besoin d'acquérir un nouveau fourgon pompe-tonne (FPT). Cette demande est principalement motivée par la vétusté du FPT dont le corps communal est actuellement doté et dont l'achat avait été réalisé en 2005. Le conseil municipal a décidé d'approuver le projet d'achat d'un nouveau véhicule de lutte contre les incendies de type fourgon pompe-tonne à destination du corps communal des sapeurs-pompiers de Horbourg-Wihr et d'approuver le plan de financement tel que présenté en séance.

RESSOURCES	MONTANT HT
Achat d'un fourgon pompe-tonne	268 510,05 €
TOTAL	268 510,05 €

RESSOURCES	MONTANT HT
Aides publiques :	
SIS 68	15 000,00 €
Fond de concours CAC	121 000,00€
Fonds propres (autofinancement)	132 510,05 €
TOTAL	268 510,05 €

6 Affectation du fonds de concours alloué par Colmar Agglomération pour la période 2023-2026

Le conseil municipal a décidé de l'affectation des crédits alloués par Colmar Agglomération à la commune de Horbourg-Wihr au titre du fonds de concours 2023-2026, pour un montant total de 553 280€ selon le tableau présenté en séance.

7 Conclusion d'une convention d'accompagnement pour l'identification et la valorisation du patrimoine local avec le CAUE ALSACE

Le conseil municipal a décidé de la conclusion avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) Alsace de la convention d'accompagnement pour l'identification et la valorisation du patrimoine local. Dans le cadre de cette convention, Il approuve également le versement au CAUE Alsace, d'une participation volontaire et forfaitaire à l'activité et au fonctionnement de l'organisme d'un montant de huit mille euros, ainsi que l'adhésion de la commune au CAUE Alsace pendant toute la durée de validité de la convention, moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de quatre cents euros.

8 Adhésion à la convention de partenariat entre l'UGAP et Colmar Agglomération

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la convention de partenariat définissant les modalités de recours à l'Union des Groupements d'Achats Publics par Colmar Agglomération dans le cadre du groupement de fait porté par le groupement ouvert et permanent et des communautés d'agglomération d'Alsace.

9 Adhésion à l'accord-cadre relatif à la fourniture d'électricité dans le cadre du renouvellement du dispositif d'achat groupé mis en œuvre par l'UGAP

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au dispositif d'achat groupé d'électricité dénommé « ELEC 2025 » mis en œuvre par l'UGAP pour la fourniture d'électricité, selon le bordereau des prix unitaires tel que présenté en séance, pour la période de fourniture d'énergie du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.



#Épisode 5 :

Le futur groupe scolaire élémentaire et périscolaire prend racine !

Un bâtiment qui prend forme

Depuis notre dernier épisode, les équipes sur le chantier ont travaillé sans relâche pour achever le gros œuvre. Les murs et les structures porteuses sont désormais en place, et le bâtiment a été couvert, offrant une première vision tangible de ce que sera le futur espace éducatif.



Vendredi 21 juin le premier sommet du chantier a été atteint avec la pose du sapin par le maire de Horbourg-Wihr et l'entreprise Bois2Boo !

Le maire a eu le plaisir et l'honneur de poser le sapin symbolique marquant la fin du gros œuvre pour le futur groupe scolaire. Le bouquet final de chantier est une tradition des corporations du bâtiment, qui consiste à marquer l'achèvement du gros-œuvre d'une construction par la pose d'un branchage, ou d'un arbre décoré de fleurs et de rubans, en haut de la structure, au point le plus haut de la charpente.

Ce bouquet final a pour principe de protéger la construction de tout dommage et de porter bonheur à ses futurs occupants !

VERS UNE NOUVELLE PHASE

L'achèvement du gros œuvre signifie que nous entrons dans une phase de finition et d'aménagement. Les entreprises impliquées se concentreront désormais sur les travaux de second œuvre, comprenant l'installation des réseaux électriques, de plomberie, de chauffage, ainsi que la mise en place des cloisons intérieures et des revêtements. Ces étapes permettront de donner vie aux salles de classe, aux espaces de jeux et de détente, ainsi qu'aux zones périscolaires qui seront le cœur vibrant de cette nouvelle école.



Un investissement pour l'Avenir

Ce projet de groupe scolaire représente bien plus qu'un simple bâtiment ; c'est un investissement dans l'avenir de notre commune. Chaque pierre posée est un pas vers un environnement propice à l'épanouissement des enfants, leur offrant des conditions optimales pour apprendre et grandir. La qualité des infrastructures, allée à une approche pédagogique moderne, vise à fournir à nos jeunes citoyens les meilleurs outils pour bâtir leur avenir.

Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées dans ce projet, des maîtres d'œuvre aux nombreux artisans, pour leur engagement et leur expertise.

Nous exprimons également notre profonde gratitude envers nos partenaires financiers, dont le soutien a rendu ce projet possible. Grâce aux subventions octroyées, nous avons pu entreprendre cette construction ambitieuse qui bénéficiera à notre communauté pour les années à venir.



ET PÉRISCOLAIRE #ÉPISODE 5



permis de construire n° PC 068 145 22 80226/11664 délivré le 28 mars 2023 par la commune de Horbourg-Wihr
surface de plancher : 3 376 m² surface du terrain : 34 916 m² hauteur maximum du bâtiment : 9,83 m

maitrise d'œuvre

architecte mandataire	IXO ARCHITECTURE	24 rue Jacques Tarade, 67000 Sélestat	03 90 57 20 10
pilotage	C2BI	7 rue Ampère, 68000 Colmar	03 88 43 04 80
structure béton	SIB ETUDES	50 rue des Vignes, 67002 Wolfshiem	03 88 78 15 14
structure bois	INGENIERIE BOIS	1 rue du Narval, 67000 Biesheim	03 88 61 76 31

fluides thermique	SOLARES BAUEN	3 rue de la Coulouze, 67200 Strasbourg	03 88 38 97 74
cuisine	IG CONSULTANT	4 rue du Château, 68110 Elzach	03 90 58 60 11
acoustique	dB SILENCE	19 rue Jacobi Nettes, 67200 Strasbourg	03 88 78 95 00
bureau de contrôle et coordonnateur sps	ALPES CONTRÔLES	184 rue du Luthier, 68000 Colmar	03 85 81 37 26
lots et entreprises			
00 - finitions extérieures / aménagements extérieurs	PONTIGGIA	7 rue de Sélestat, 68180 Horbourg-Wihr	03 89 23 03 29
02 - réseaux enterrés	PONTIGGIA	7 rue de Sélestat, 68180 Horbourg-Wihr	03 89 23 03 29
03 - gros-œuvre	MADER SA	7 rue de la Plaine, 68500 Guebwiller	03 81 24 93 10
04 - charpente bois	BOIS2BOO	15 rue des Moulins, 67530 Châtenois	03 88 85 51 60
05 - couverture métallique et bardages	SCHOENENBERGER	11 rue d'Altkirch, 68027 Colmar Cedex	03 89 79 19 21
06 - isolation thermique par l'ext. / échafaudages	CERTÉC CONCEPT	13 rue Emile Bugeat, 68127 Saintr-Croix En Plaine	03 89 29 49 19
07 - menuiseries extérieures aluminium / occult.	GREMMEL	17 rue des Foches Marais, 67114 Eschau	03 88 59 06 06
08 - serrurerie / métallerie	XB METAL	22 rue de la Filature, 68380 Breitenbach	03 89 21 67 80
09 - plâtrerie / faux-plafonds	OLRY CLOISONS	Schemm du Helgen, 68238 Tuckshem	03 89 30 29 70
10 - menuiseries intérieures bois / mobilier	SIBOLD SUCCESSIONS	8 rue Neuherg, 68232 Tuckshem	03 89 27 09 69
11 - carrelage / faïence	CDRE	12 rue Frédéric Chopin, 67118 Gerspothen	03 86 66 73 93
12 - revêtements de sols souples	MULTISOLS	105 route de Gumbach, 68140 Mamer	03 89 20 15 40
13 - peinture	MSP PEINTURE	5 rue des Artisans, 65010 Sundhoffen	03 89 71 44 18
14 - plomberie / sanitaire	LIEBERMANN	8 rue des Alpes, 68127 Biederthengheim	03 89 86 40 87
15 - chauffage / ventilation	VINCENTZ	8 rue des Alpes, 68127 Biederthengheim	03 89 49 31 22
17 - équipements de cuisine	ELECTRO SERVICE PRO	25 rue de Mulhouse, 68110 Elzach	03 89 62 50 01
18 - ascenseur	ORONA EST	19 rue Flora Trintan, 67200 Strasbourg	03 88 28 75 50
19 - infirmité	DER	15 rue de Hurlingham, 68300 Saint Louis	03 89 69 83 81
20 - photovoltaïque	VINCENTZ	8 rue des Alpes, 68127 Biederthengheim	03 89 49 31 22
21 - aspiration centralisée	JETO	9 rue de Sélestat, 68140 Horbourg-Wihr	03 89 24 18 87
cb-financeurs de l'opération			
ÉTAT			

PARTENAIRES ET CO-FINANCEURS DE L'OPÉRATION		SUBVENTION ACCORDÉE AU 01/07/2024	MONTANT
	ÉTAT	Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	400 00 €
	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU HAUT-RHIN	Soutien à l'investissement	325 000 €
	RÉGION GRAND EST	Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services à la population	300 000 €
	COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE	Fonds d'attractivité Alsace (FAA)	500 000 €
	COLMAR AGGLOMERATION	Fonds de concours	446 917 €
	TOTAL		1 971 917 €

Les subventions octroyées à ce jour représentent 18.29% du montant total HT de l'opération.

Maîtrise d'œuvre - bureaux d'étude - missions SPS & CT - Travaux - divers, aléas et diagnostics : **10 782 325€ HT**

Retour en images sur un moment poignant : la cérémonie de pose des premiers pavés de mémoire à Horbourg-Wihr du 19 avril 2024

Plus de 100 élèves ont mis leur cœur dans ce projet, travaillant sur les biographies, récitant des poèmes et décorant des galets. C'est dans une atmosphère chargée d'émotion que Christophe WOEHRLE, président de l'association STOLPERSTEINE France, a orchestré cette cérémonie mémorable.

Ces pavés commémoratifs, témoins de l'Holocauste, sont bien plus que de simples pierres. Ils portent en eux l'histoire et la mémoire des victimes, gravées dans nos esprits pour ne jamais être oubliées. Ensemble, nous honorons le passé pour bâtir un avenir de tolérance et de paix.

Ces images captivent l'esprit de solidarité et de respect qui a régné lors de cette journée, rappelant à chacun l'importance de transmettre cette mémoire pour les générations futures.

Gardons ces images gravées dans nos mémoires et continuons à œuvrer ensemble pour un monde où la tolérance et la paix sont les piliers de notre société.





DES PAVÉS DE MÉMOIRE

Les Stolpersteine sont un projet artistique européen en mémoire de la déportation et de l'extermination des juifs, des nomades (Manouches, Roms, Yéniches...), des déportés politiques, des homosexuels, des témoins de Jéhovah, des handicapés et de toutes les victimes du nazisme. Elles sont le projet de l'artiste Gunter Demnig, né à Berlin.

L'édification des pavés de mémoire constitue le mémorial décentralisé le plus grand d'Europe.

Pour découvrir le projet :
www.stolpersteine.fr



J'PEUX PAS... J'AI JOURNÉE CITOYENNE !

« Améliorons tous ensemble notre cadre de vie ! »

Chaque année, durant une matinée, les habitants de la commune de Horbourg-Wihr se mobilisent bénévolement pour contribuer solidairement à l'embellissement de la commune dans un esprit de convivialité.

Divers travaux d'embellissement ou d'aménagement du cadre de vie sont réalisés, sous forme d'ateliers. La commune par cette initiative souhaite favoriser le partage, les échanges et le dialogue entre les habitants, les élus et les agents municipaux.

Cette démarche s'illustre par sa forte dimension participative puisque le choix des travaux à réaliser et l'organisation de la Journée citoyenne résultent de la collaboration entre les habitants, les citoyens ou les associations, les élus du Conseil Municipal et les services de la commune.

Chaque habitant, du plus petit au plus grand est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette matinée. La dernière a eu lieu le samedi 1er juin 2024 de 8h00 à 13h00. La matinée a été suivie d'un repas convivial pour tous les participants.



Un immense merci aux plus de 150 Horbourwihriens et Horbourwihriennes qui ont participé à cette Journée Citoyenne à Horbourg-Wihr ! Votre engagement et votre dévouement ont fait de cette journée un véritable succès. Grâce à vous, notre communauté est plus unie et plus forte que jamais.

Bravo et à très bientôt pour de nouvelles initiatives !



→ J'PEUX PAS... J'AI JOURNÉE CITOYENNE ! ←



PRINCIPAUX CHANTIERS 2024 :

Cimetière : nettoyage de tombes illustres et de tombes ayant fait l'objet d'une procédure d'abandon | Écoles : divers travaux | Réparation de vélos | Travaux à la Pflatsch | Débroussaillage de la digue | Fabrication de nichoirs | Constructions de bases béton au foot et à l'APACH...

RETOUR

en images

[STREET-ART] RETOUR SUR LE FESTIVAL

Festival **alfred!** Éclat Urbain
STREET ART HORBOURG -WIHR

17 & 18 AOÛT 2024

LIEU RDV Alfred Kastler
9 Rue de Lorraine
68180 Horbourg-Wihr

ART FOOD & DRINK

Samedi 17
10H à 22H
Dimanche 18
10H à 18H

Festival alfred festivalalfred

16

Les 17 et 18 août derniers, Horbourg-Wihr s'est métamorphosée en une vibrante galerie à ciel ouvert à l'occasion du festival « Alfred Éclat Urbain ». Cet événement a offert aux habitants et visiteurs une expérience artistique immersive unique, où les murs de notre commune sont devenus les toiles vivantes de 14 artistes de renom.

Les créations audacieuses de Edison, Woi Zo, Jibé, La Fille Bertha, Williann, Vincent Bargas M7, Allias, Anna Repullo, Clémentine Martinez, Chifumi, Kat&Action, Dédé La Plume, Nana, et Overcook ont sublimé les murs et les abords de la salle Kastler, transformant l'ordinaire en extraordinaire. Leurs œuvres, empreintes de diversité et d'originalité, ont captivé les spectateurs.

Le festival a également été un festin pour les papilles avec la présence de food trucks proposant une grande variété de délices culinaires. L'ambiance chaleureuse et conviviale a culminé lors de la soirée du samedi, où la musique et la bonne humeur ont régné jusqu'à 22h00, créant un moment inoubliable pour tous les participants.

Les surprises n'ont pas manqué tout au long de l'événement, rendant ce week-end véritablement mémorable. Grâce à l'implication de tous, « Alfred Éclat Urbain » a su magnifier la richesse de l'art urbain et célébrer la créativité sous toutes ses formes.

Nous tenons à remercier chaleureusement les artistes, les bénévoles, les mécènes et partenaires ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette édition. Merci également à vous, chers habitants, pour votre présence et votre enthousiasme !



«ALFRED ÉCLAT URBAIN»



17



Maurice Kloetzlen
PHOTOGRAPHY





En juillet, un oiseau haut en couleurs a pris son envol sur l'un des murs de l'école Paul FUCHS.

Cette magnifique fresque, signée par l'artiste « MaRie_arts » alias Rima, a été réalisée en collaboration avec « Le MUR Colmar ».

Un grand merci à eux pour cette touche de vivacité qui apporte de belles ondes colorées pour une rentrée pleine de peps !



COMPLEXE SPORTIF ROBERT BLATZ

Hommage à Robert BLATZ : Une cérémonie emplie de souvenirs et de reconnaissance

Le complexe sportif de football de Horbourg-Wihr porte désormais le nom de « Complexe Sportif Robert BLATZ »

Dix ans après la disparition de l'ancien maire de Horbourg-Wihr, Robert Blatz, la commune se souvient avec émotion de cette figure emblématique. Le samedi 3 août, le maire, accompagné de son conseil municipal, a rendu un hommage appuyé à cet homme aux multiples talents.

Robert Blatz, passionné de football et maire durant plus de trois mandats (1995-2014), a également été membre fondateur de Colmar Agglomération. Son impact et son dévouement sont encore présents dans de nombreuses histoires de notre commune.



La plaque commémorative a été dévoilée par sa famille lors des festivités des 90 ans du F.C Horbourg.



Dans le cadre du 90^{ème} anniversaire du FC Horbourg-Wihr



Thierry STOEUBNER, Maire, et le conseil municipal sont honorés de vous convier à la cérémonie de dévoilement de la plaque dédiée au

« **Complexe Sportif Robert Blatz** »

Cette célébration, marquée par la présence de la famille, des amis de Robert Blatz ainsi que des acteurs locaux, sera un moment d'hommage et de convivialité.

Samedi 3 août 2024 à 10h30
Rendez-vous sur le parking - rue du Stade

Inscription : Tél. 03 89 20 18 90
mairie@horbourg-wihr.fr



19

En reconnaissance de ses actions et de son engagement pour le bien commun, une plaque a été dévoilée à l'entrée du complexe sportif, rue du Stade. Robert BLATZ, qui a dirigé le club de football de 1977 à 1991, continue ainsi de marquer les esprits.

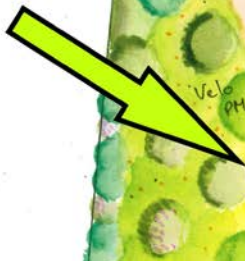
La cérémonie a rassemblé une centaine de personnes venues applaudir la famille de Robert Blatz, émue par ce témoignage de reconnaissance. Parmi les invités figuraient Brigitte Klinkert, députée, Éric Straumann, maire de Colmar, et Christian Klingler, maire de Houssem, qui ont tous tenu à être présents pour honorer sa mémoire.

Travaux de réaménagement de l'aire de convivialité des Platanes

L'aire de convivialité des « Platanes » est fermée au public depuis le 2 septembre 2024, en raison des travaux de réaménagement du site.



Espace "Détente"



Espace "jeux enfants"



Espace "Gym"



Nous serons ravis de vous accueillir à nouveau au printemps 2025 pour découvrir les nouveaux espaces aménagés, autour des thèmes suivants : Sport, jeux et écologie !

A très bientôt dans ce nouvel espace verdoyant, naturel et bucolique, où il fera bon se retrouver entre amis ou en famille !



Quand la « Place du 1^{er} Février » se transforme en « Place des Lys »...

Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance envers nos agents des espaces verts pour leur travail remarquable cet été. Grâce à leur expertise, la « Placette du 1^{er} Février » a été magnifiquement transformée en « Place des Lys ». Leur choix judicieux de plantations a non seulement embelli ce secteur, mais a également offert aux résidents un espace de détente et de contemplation.

Le soin apporté à chaque détail de cet aménagement floral reflète non seulement leur compétence professionnelle, mais aussi leur passion pour l'embellissement de notre commune. Cette transformation florale, avec ses lys éclatants, a véritablement métamorphosé la place, lui conférant un charme unique et enchanteur.

Un grand merci à nos agents pour leur dévouement, leur engagement et leur créativité !



80^{ème} Anniversaire LIBÉRATION de la Horbourg - Wihr



22

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Nous avons le plaisir de vous présenter les cérémonies et les festivités qui seront organisées à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération de notre commune.

Cet événement marquant se tiendra sur trois jours, du 31 janvier au 2 février 2025. Nous avons préparé un programme riche et varié pour honorer la mémoire de ceux qui ont contribué à notre liberté et célébrer ensemble ce moment historique !

Vendredi 31 janvier 11h-21h | Samedi 1^{er} février 9h30-16h | Dimanche 2 février 9h30-17h

EXPOSITIONS & RECONSTITUTIONS

Salle WIHR & alentours - Expositions photos, objets et documents d'époque, véhicules militaires anciens, reconstitution & présentation de scènes historiques, installation d'un espace « tir »... [buvette & petite restauration]

Avec les associations ARCHIHW | THE LOST COMPAGNY | DIE WALKÜREN

Vendredi 31 janvier 18h30-21h

AFTERWORK DE LA LIBERTÉ

Parking Salle des Fêtes de WIHR

Samedi 1^{er} février 19h-22h30

« CONCERT D'ANTAN » BAL ESPRIT ANNÉES 40'

Salle HORBOURG - Plongez dans l'ambiance d'un bal esprit années 40 avec les SATIN DOLL SISTERS

[buvette & petite restauration]

Vendredi 31 janvier à 9h30 | Samedi 1^{er} février à 17h

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Place du 1^{er} Février

Vendredi 31 janvier :

Cérémonie avec les enfants des écoles

Samedi 1^{er} février : Cérémonie officielle

Samedi 1^{er} février 13h20-13h30

PASSAGE DU CONVOI DE LA LIBÉRATION

Route de Neuf-Brisach et Grand' Rue

Organisé par Colmar Agglomération



**REPRISE DES ATELIERS DU CCAS à la rentrée :
AIDEZ-NOUS A VOUS AIDER !**



ATELIER « REPAIR CAFÉ »

Bricoleurs en tous genres, inscrivez-vous en donnant votre spécialité pour faire perdurer ensemble le «REPAIR CAFÉ» : **Les ateliers reprennent dès cet automne !**

L'esprit de cet atelier est l'échange gratuit de services entre citoyens !

Les prochaines dates vous seront communiquées via nos supports habituels.



**REPRISE DES ATELIERS
« INFORMATIQUE »
« ANGLAIS » & « FRANÇAIS »**

Atelier « Informatique » :

Atelier « Anglais » :

Atelier « Français » :

les vendredis à 14h

les mercredis à 19h

jour à définir



**ATELIER « CUISINE
MULTICULTURELLE »**

Cuisiniers, cuisinières de tous horizons : Les ateliers « cuisine multiculturelle » se poursuivent ! Si vous êtes intéressés : inscrivez-vous !

Ils auront lieu une fois par mois (le samedi matin)

Et après avoir cuisiné, nous déjeunons ensemble !

Il est enrichissant d'apprendre les uns des autres !



A LA RECHERCHE D'UN JOB D'ÉTÉ QUI A DU SENS ?

BAFA | BAFD

**Le secteur
de l'animation
recrute dès 16 ans !**

#ENCOLO

Vous êtes essentiel/le !

Plus d'information sur www.jeunes.gouv.fr



Information pour nos jeunes concitoyens : Passe ton BAFA !

Pour faciliter votre recherche de jobs d'été pensez à la formation BAFA !

Cette formation est accessible dès 16 ans. Elle est payante mais le CCAS peut vous aider, ainsi que la CAF et d'autres organismes. Renseignez-vous pour être prêts l'été prochain. Avec le BAFA vous pouvez être moniteur de colonies de vacances, animateur dans un centre périscolaire etc.

Et peut-être y trouverez-vous une piste pour votre future vie professionnelle et ferez les formations qui suivent le BAFA !

Renseignements auprès de la mairie : au 03 89 20 18 90.

Passe ton **BAFA** !

Brevet

d'**Aptitude**

aux **Fonctions**

d'**A**nimateur

Médaille de la Famille

La médaille de la Famille est une distinction honorifique attribuée pour honorer les mères et pères qui élèvent ou qui ont élevé dignement, dans les meilleures conditions matérielles et morales, au moins quatre enfants, dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans.

Si votre famille est éligible à cette distinction, vous pouvez contacter le C.C.A.S. de la Mairie de Horbourg-Wihr 44, Grand rue - Tél. 03 89 20 39 92 ou 03 89 20 18 90.



- Dernier délai pour le dépôt d'une candidature : **31 octobre 2024**.

Si vous adhérez à cette proposition, Monsieur le Maire pourra proposer votre candidature à l'U.D.A.F. (Union Départementale des Affaires Familiales). Sous réserve de l'acceptation de votre dossier par M. le Préfet, la médaille vous sera remise lors d'une cérémonie qui aura lieu à la Mairie à la période de la Fête des Mères.



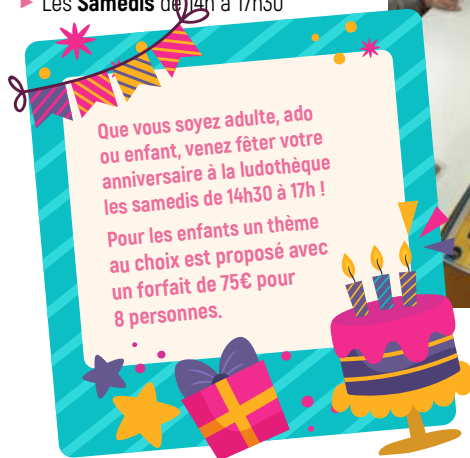
Saviez-vous que les jeux de société étaient bénéfiques au développement cognitif et ce à tous les âges de la vie ? Venez le vérifier par vous-même à la ludothèque, avec des jeux pour petits et grands !



Depuis la rentrée, nos permanences sont ouvertes **tous les mercredis et samedis**.

Nos horaires sont :

- ▶ Les **Mardis** de 17h à 19h
- ▶ Les **Mercredis** de 14h à 17h30
- ▶ Les **Samedis** de 14h à 17h30



Programme des prochains mois :

Animations :

Sur inscription uniquement, participation de 3 € par personne

- ▶ Soirées jeux **ados** (11-18 ans) :
Vendredi 20 septembre / 18 octobre / 22 novembre de 19h30 à 22h
- ▶ Soirées jeux **adultes** (18+) :
Vendredi 13 septembre / 15 novembre de 19h30 à 22h

Permanence spéciale « Halloween » - le 26/10 de 14h à 17h30

Des bricolages et des jeux effrayants !

Sur inscription, participation symbolique de 1€ par enfant

Permanence spéciale « Noël » - le 14/12 de 14h à 17h30

Des bricolages, des jeux et une visite surprise !

Sur inscription, participation symbolique de 1€ par enfant



Plus de renseignements :

Tél : 03 89 24 94 62

Mail : ludo.horbourg@gmail.com

Site : www.ludotheque-horbourg-wihr.net

Adresse : 4 petite rue de l'Eglise, 68180 Horbourg-Wihr



Bien réussir son entrée à l'école maternelle !

« La Courte Echelle » : Matinées ludiques pour les enfants nés en 2022

La « Courte Echelle » est un service complémentaire à la petite crèche de « Planète Récré » qui dispose d'un agrément de 16 places, le **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 11h15** (hors période de vacances scolaires), **avec la possibilité de prise d'un repas le vendredi de 11h15 à 12h15 pour 8 enfants.**



Éveil musical, psychomotricité, cuisine, jeux de société, création manuelle, découverte de la nature, de nombreuses activités sont proposées par une équipe de professionnels qui vise à :

- ▶ favoriser l'autonomie de l'enfant
- ▶ faciliter la socialisation de l'enfant en apprenant à vivre dans un groupe
- ▶ accompagner la séparation parent/enfant
- ▶ encourager la curiosité et la « soif de découverte » de l'enfant.

Inscription possible de 1 à 4 jours par semaine.

Nous disposons encore de places sur certains jours et nous ouvrirons deux places supplémentaires par jour à partir du 4 novembre.

Les inscriptions sont encore ouvertes pour cette année alors n'hésitez pas à contacter M^{me} Linda KASZEWSKI ou M^{me} Céleste COLIN **au 03 89 41 58 22** pour avoir des informations complémentaires.

PETITE ENFANCE - Les missions du Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit d'information sur la petite enfance, mis à disposition des familles et des assistants maternels.



Les missions à destination des familles

- ▶ informer sur l'ensemble de l'offre d'accueil du jeune enfant
- ▶ valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne
- ▶ favoriser la mise en relation entre l'offre et la demande d'accueil
- ▶ accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

Les missions à destination des professionnels

- ▶ informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel
- ▶ informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr
- ▶ proposer des temps d'échange et d'écoute et organiser des ateliers d'éveil
- ▶ accompagner le parcours en formation continue

Pour tout renseignement, contactez le RPE au 03 89 20 29 82
Ou par mail : responsable.rpe@planete-recre.com
RPE - Planète Récré - Rue du Rhin - 68180 HORBOURG-WIHR

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT



ASSOCIATION ORIGAMI ALSACE

L'origami, tout un art de savoir-faire et de convivialité !

Association qui se propose de faire découvrir et de partager l'art du pliage de papier dans la région.

Des séances de pliage sont organisées deux fois par mois.

Chacun y apprend à maîtriser au fur et à mesure les différentes bases et techniques de pliage ainsi le déchiffrage des diagrammes (instructions de pliage).

Que vous soyez débutants ou plieurs confirmés, rejoignez-nous lors d'une de nos séances mensuelles ou pour nos ateliers.

Reprise des activités mensuelles .

le 1^{er} lundi du mois à partir de 14h et le 3^{ème} lundi à partir de 19h30

Salle Kastler 1^{er} étage salle 2

Nouveautés de la saison 2024/2025

- ▶ Ateliers déco et bijoux ouverts à tous - 20h à 21h30 - 7 euros (les 2 séances)
- ▶ Déco Noël : 18 et 25 novembre
- ▶ Déco Pâques et bijoux : dates à définir

Inscription par mail : origami.alsace@gmail.com

Préciser votre niveau pour une proposition adaptée de modèles.

Débutants, vous serez aidés pour pouvoir ramener vos réalisations (papiers fournis)



L'ASSOCIATION APER'HW

Des kermesses pour terminer l'année scolaire en beauté

Les écoles des Oliviers, Paul Fuchs et des Lauriers ont clos une année scolaire riche en événements par leurs traditionnelles kermesses de fin d'année, qui ont été placées sous le signe du sport et des Jeux Olympiques.



À ce titre, nous remercions chaleureusement la Ludothèque d'Horbourg-Wihr pour le prêt des jeux qui ont ravis les enfants. Merci également aux parents bénévoles ayant encadré les différentes activités et/ou ayant participé au goûter, ainsi qu'aux directrices des écoles et à l'ensemble de l'équipe éducative pour ce temps d'échange et de convivialité partagé.

Grâce aux actions menées durant l'année (vente de fromages, tombola de Pâques, etc.), l'association APER'HW a pu offrir à chaque élève des écoles Paul-Fuchs et des Lauriers une savoureuse glace lors de leur kermesse, participer au financement des classes vertes ou encore à l'achat de dictionnaires.

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine avec un format de kermesse plus traditionnel lors d'une soirée festive et chaleureuse !

Vous pouvez suivre l'actualité de l'APER'HW via notre page Facebook en **scannant le QR Code**.

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, contactez-nous par e-mail : aperhw@gmail.com.



LES

ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Les agriculteurs de Horbourg-Wihr : Bien vivre ensemble dans notre campagne

Comme beaucoup de Communes en Alsace, Horbourg-Wihr a connu ces dernières décennies, une belle évolution démographique ; d'un peu plus de 2 000 habitants en 1968, 4 200 âmes en 1982, pour atteindre 6 423 concitoyens 1er janvier 2024 (Sources INSEE).

Dans le même temps, notre population familiale agricole active communale, décline, passant de 173 personnes, dont 65 chefs d'exploitations en 1970, à 20 personnes, dont 12 chefs d'exploitations en 2020 (Sources SRISE-DRAAF).

Face à ces changements majeurs, le monde agricole a dû s'adapter, nous même, nous nous sommes adaptés, face à l'évolution de l'urbanisation, à l'augmentation de notre population et aux exigences environnementales.

Aujourd'hui, notre espace agricole, nos chemins ruraux, sont largement empruntés et utilisés par des promeneurs, joggeurs, cavaliers, cyclistes, vététistes, motocyclistes, voitures, camionnettes, etc... Notre espace de travail est devenu au fil du temps, un espace partagé.

Notre population perçoit ces zones rurales, comme des espaces tranquilles et pittoresques. Cependant, ces territoires restent avant tout un lieu de travail pour les agriculteurs. Nous utilisons ces terres en les cultivant, afin d'assurer la sécurité alimentaire, le développement économique, tout en contribuant à la durabilité environnementale. La gestion de ces terres demande du temps, des efforts et beaucoup de moyens.



Différents déchets et dépôts sauvages trouvés dans notre ban, ramassés et ramenés en déchetterie, bien souvent par les agriculteurs eux-mêmes.



Les cultures, les prairies et les vergers, qu'ils soient clôturés ou non, sont exploités professionnellement. Leur accès n'est donc pas autorisé.

Pour favoriser le vivre ensemble, nous souhaitons vous rendre attentifs, en vous rappelant les bons comportements à adopter en milieu rural, pour votre sécurité et pour le respect de ces zones agricoles en production :

- ▶ Ne jetez pas vos déchets, bouteilles vides, sacs plastiques, ordures ménagères, pneumatiques, électroménagers, etc... dans les champs, les chemins, les zones de stockage (silos en béton par exemple) et dans la nature en général,
- ▶ Ne stationnez pas votre voiture dans les chemins, lors de vos balades,
- ▶ Ne pratiquez pas de jeux dans les champs (ex : pilotage de drones) : l'herbe n'est pas un terrain de jeu non plus,
- ▶ Restez sur les chemins et ne traversez pas les champs à pied ou avec un véhicule,
- ▶ Ne pénétrez pas dans les enclos, n'effrayez pas les animaux,
- ▶ Écartez-vous bien lors des passages en tracteurs attelés, sur les chemins ruraux,
- ▶ N'approchez pas des engins agricoles en plein travail dans les champs,
- ▶ Tenez votre chien près de vous et ramassez ses excréments dans les champs,
- ▶ Ne cueillez pas les fruits et légumes.

Nous terminons cet article par un quiz !

Jouez et gagnez un tour en tracteur dans les champs !

Règlement du jeu :

- ▶ Seuls les habitants de Horbourg-Wihr, quel que soit leur âge, pourront jouer. Chaque participant ne pourra jouer qu'une seule fois.
- ▶ En complétant le bulletin-réponse joint à découper, vous pourrez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou bien l'envoyer par courrier à la mairie, ou encore l'envoyer par mail à l'adresse suivante: quizagrihw@gmail.com
- ▶ Vos coordonnées ne seront utilisées que pour les besoins du jeu ; elles ne seront pas conservées.
- ▶ La date de clôture de réception des bulletins à retourner est fixée pour le 25 octobre 2024.
- ▶ Pour vous départager, 3 bulletins gagnants seront tirés au sort, en présence d'élus et d'agriculteurs de la commune.
- ▶ Lors du tour en tracteur, les enfants pourront être accompagnés d'un de leur parent.
- ▶ Les gagnants seront prévenus par téléphone ou par mail.

Faites participer également vos enfants !

Vous pourrez ainsi gagner un tour en tracteur.

GAGNEZ UN TOUR EN TRACTEUR, EN JOUANT AU QUIZ !

(attention, plusieurs réponses
possibles par question !)



I) Pourquoi ne pas jeter vos déchets dans la campagne ?

- ▶ il existe des déchetteries pour cela
- ▶ pour ne pas casser le matériel, lors des travaux en présence de déchets encombrants
- ▶ ils peuvent détériorer la qualité des productions

II) Pourquoi ne pas stationner dans les chemins ?

- ▶ vous gênez les engins agricoles lors de leur passage (qui sont bien plus larges qu'une voiture)
- ▶ pour éviter une collision avec une météorite
- ▶ vous faites prendre un risque à ceux qui veulent passer

III) Pourquoi ne pas pratiquer de jeux dans les champs ?

- ▶ pour ne pas se perdre dans un champ
- ▶ pour éviter d'abîmer les productions
- ▶ pour ne pas laisser d'éléments de jeux (ballons, cartons, ...) dans les champs, qui pourraient endommager le matériel au moment des travaux

IV) Pourquoi ne pas traverser les champs ?

- ▶ vous piétinez et détruisez les cultures en place
- ▶ vous risquez de vous faire renverser par un tracteur
- ▶ c'est un lieu privé et tout passage est interdit

V) Pourquoi ne pas pénétrer dans les enclos avec des animaux ?

- ▶ vous prenez le risque de ne plus pouvoir en sortir
- ▶ les animaux sont sujets au stress et peuvent potentiellement devenir dangereux
- ▶ vous risquez une décharge explosive

VI) Pourquoi s'écarter lors des passages en tracteurs, sur les chemins ruraux ?

- ▶ les tracteurs sont souvent outillés de machines plus larges, pouvant présenter un danger
- ▶ en présence d'enfants ou de chiens par exemple, leurs comportements au moment du passage d'engins agricoles peuvent changer et surprendre
- ▶ pour mieux les prendre en photos

VII) Pourquoi ne pas vous approcher des engins agricoles en plein travail ?

- ▶ pour ne pas réveiller le conducteur
- ▶ cela peut s'avérer dangereux notamment par des jets de pierres en cas de broyage
- ▶ vous pourriez être blessé en cas de manœuvre

VIII) Pourquoi tenir votre chien près de vous et ramasser ses excréments ?

- ▶ pour éviter qu'il aille dans les champs, abîmer les cultures
- ▶ il risque de se faire manger par les loups
- ▶ les excréments sont sources de souillures des récoltes, des fourrages, y compris de l'herbe, altérant leur qualité

IX) Pourquoi ne pas cueillir les fruits et légumes ?

- ▶ ils appartiennent aux producteurs exploitants
- ▶ c'est considéré comme un vol, c'est donc un acte condamnable
- ▶ ils font grossir

Bulletin - réponse

À déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie, ou à envoyer par voie postale à la Mairie de HORBOURG-WIHR, 44 Grand' Rue - BP 41 - 68180 HORBOURG-WIHR ou à envoyer par mail : quizagrihw@gmail.com

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

POURQUOI : (entourer les bonnes réponses et barrer les mauvaises réponses)

I) Ne pas jeter vos déchets dans la campagne ? 1 - 2 - 3

II) Ne pas stationner dans les chemins ? 1 - 2 - 3

III) Ne pas pratiquer de jeux dans les champs ? 1 - 2 - 3

IV) Ne pas traverser les champs ? 1 - 2 - 3

V) Ne pas pénétrer dans les enclos avec des animaux ? 1 - 2 - 3

VI) S'écarter lors des passages en tracteurs ? 1 - 2 - 3

VII) Ne pas vous approcher des engins agricoles en plein travail ? 1 - 2 - 3

VIII) Tenir votre chien près de vous et ramasser ses excréments ? 1 - 2 - 3

IX) Ne pas cueillir les fruits et légumes ? 1 - 2 - 3

LES

ASSOCIATIONS
COMMUNIQUENT



L'association ARCHIHW vous invite cordialement aux manifestations gratuites suivantes :

- ▶ Vendredi 25 et samedi 26 octobre, **manifestation officielle franco-allemande pour commémorer le 700^{ème} anniversaire de la cession des biens des comtes de Horbourg aux Wurtemberg**. En effet, en 1324, Walter et Burckard de Horbourg, sans descendance, vendent toutes leurs possessions à leur « oncle » le comte Ulrich de Wurtemberg. En 1543, le comte Georges 1^{er} de Wurtemberg fait reconstruire le château de Horbourg. Son fils, le duc Frédéric 1^{er}, le fait réaménager en 1597 par l'architecte Heinrich Schickhardt. Le château est démantelé par Turenne en 1675, sur ordre de Louis XIV. Le comté de Horbourg est confisqué par le roi de France puis rendu aux Wurtemberg. Il est finalement rattaché à la France en 1796. De nombreuses personnalités sont attendues les **25 et 26 octobre**. Les festivités se dérouleront essentiellement à **l'hôtel Europe de Horbourg-Wihr**. **Plusieurs conférences seront proposées toute la journée du vendredi et le samedi matin**.
- ▶ Jeudi 21 novembre à 20h, au Ried Brun à Muntzenheim, conférence donnée par Mathieu Koehl, directeur du département génie civil et topographie de l'INSA Strasbourg, et Matthieu Fuchs, vice-président d'ARCHIHW, pour présenter la reconstitution en 3 dimensions (3D) du Castellum et du dernier château comtal des Wurtemberg au cœur de Horbourg. Un transport gratuit sera mis en place au départ de la mairie dans la limite des places disponibles. **Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement.**

Contact : Jacques Foissey - 06 36 90 08 23

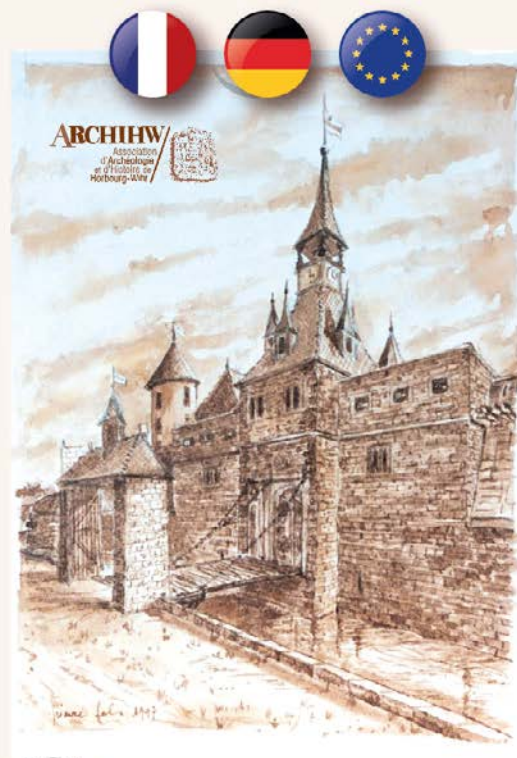
ARCHIHW - 12, rue des Écoles - 68180 HORBOURG-WIHR

Site internet : <https://www.archihw.org>

Courriels : contact@archihw.org

“ 700^{ème}
ANNIVERSAIRE ”

DE LA VENTE DES POSSESSIONS
DES SIRES DE HORBOURG
AUX WURTEMBERG



Horbourg-Wihr
commune



Grande collecte

En vue de l'exposition dédiée aux 80 ans de la libération, ARCHIHW organise une grande collecte d'archives familiales et privées :

- Documents, photos, carnets, etc.
- Témoignages
- Objets et souvenirs

Datant de 1939 à 1945

En don ou en prêt.

Les pièces prêtées seront numérisées ou photographiées, puis restituées à leurs propriétaires.

Contact : Vincent BURGHART (secrétaire) - 06.72.43.41.32 - burghart.vincent@orange.fr



12, rue des Ecoles
68180 HORBOURG-WIHR
ARCHIHW



Dans le cadre des 80 ans de la Libération, l'association ARCHIHW se fait le relais de l'appel à la collecte d'archives, initié par le Service interministériel des Archives de France (SIAF). Cette collecte s'inscrit dans le programme commémoratif présenté par le Président de la République en mars 2024, pour l'anniversaire des 80 ans de la Libération du territoire, piloté par la Mission Libération.

Parmi les actions proposées aux citoyens pour participer à cette commémoration, figure une collecte des archives privées de chacun et chacune permettant ainsi d'enrichir la mémoire nationale.

En vue de la réalisation d'une exposition qui se tiendra à Horbourg-Wihr fin janvier - début février 2025, ARCHIHW lance - à l'échelle locale - une grande collecte d'archives familiales et d'objets.

Pour ce faire, ARCHIHW recherche activement tous types de documents, de photos, de témoignages, de carnets, d'objets ou de souvenirs, etc. liés à la période 1939-1945.

Ces derniers peuvent être soit déposés en prêt, soit remis en don à l'association.

Les pièces prêtées seront numérisées ou photographiées par les membres, puis restituées rapidement à leurs propriétaires.

Certains pourront également être mis en valeur lors de l'exposition.

Contact et information auprès de Vincent Burghart, secrétaire de l'association ARCHIHW : burghart.vincent@orange.fr - 06 72 43 41 32

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

« Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connections » et « Patrimoine maritime »

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024
DE 14 H À 18 H

14 rue d'Ostheim - 68000 COLMAR
06 99 51 24 70 ou defabric@vialis.net



**Dans le cadre DES FESTIVITÉS
POUR LES 60 ANS DE LA POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE
LE 4 OCTOBRE 1964**

L'église Saint-Léon IX « Architecture Contemporaine Remarquable » vous propose de découvrir ses 60 ans d'histoire, en particulier :

- ▶ Sa maquette d'origine (1964)
- ▶ Son chemin de croix rénové
- ▶ Ses Étendards : « Les Cœurs Vaillants »
« Les Âmes Vaillantes » Juillet 1946
« J. O. C. : Jeunesse Ouvrière Chrétienne »

Et toujours :

- ▶ Son architecture, son architecte, son mobilier liturgique, son orgue.
- ▶ Sa coupole-lanterne, ses vitraux.
- ▶ L'exposition sur l'ancienne chapelle de secours, rue du Ladhof de 1945 à 1991.



SAMEDI :

- ▶ **De 14h à 17h** : Présence de l'organiste titulaire (partage musical, présentation de l'instrument...)

DIMANCHE :

- ▶ **De 14h30 à 15h30** : Conférence de Madame Annette FRIEH sur le pape saint Léon IX.
- ▶ **15h30** : Remise des prix aux gagnants du concours de dessin "l'église".
- ▶ Puis verre de l'amitié.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT



LA CROCHE CHŒUR

Le groupe vocal « La Croche Chœur » a repris ses répétitions dès le mois de septembre sous la direction de Marie-Claude Gilg, sa cheffe de chœur. Le premier semestre a été particulièrement riche. Les choristes ont eu l'occasion de présenter leur nouveau programme 3 fois, à Pouillon (51) lors d'un voyage musical de 4 jours, en Champagne, puis à Turckheim au profit de l'association « L'Etoile de Monique » et enfin le 22 juin dans l'église St Michel à l'occasion de la fête de la musique, toujours accompagnés par Daniel Husser leur pianiste.

32



En octobre, la Croche Chœur aura le plaisir d'accueillir une chorale allemande, Salto Vocale, pour un concert partagé. Originaire d'Elz (Land Hesse), ce chœur mixte composé d'une quarantaine de choristes propose un répertoire très varié. Leur chef, Jürgen Faßbender est très connu en Allemagne, il a été lauréat de nombreux concours internationaux prestigieux. Eglise protestante (en face de la mairie) **samedi 19 octobre 2024 à 18h30.**

Entrée libre- Plateau



CHORALE SAINTE CÉCILE

Spectacle « VIVE LA VIE »

La Chorale Sainte Cécile de Horbourg-Wihr est heureuse de vous proposer son **34^{ème} spectacle de variétés, intitulé « VIVE LA VIE » !**

Le programme éclectique de ce nouveau spectacle emmènera jeunes et moins jeunes sur les thèmes de l'enfance, de l'amour, de la famille, de la fête...

Comme à son habitude, la chorale au grand complet alternera avec des formations plus petites, variant ainsi les plaisirs, tout en mêlant une bonne dose d'humour à travers quelques sketches.

Les rendez-vous pour ce spectacle musical sont fixés à l'Espace Ried Brun de Muntzenheim les **vendredi 11 et samedi 12 octobre 2024 à 20 heures.**

Les réservations se font dès à présent par téléphone au 06 26 48 00 42, au prix de 14 euros (gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans).

Contact : Eric PETTERMANN – Tél : 03 89 24 33 84

Email : eric.pettermann@esig.fr



Harmonie Argentovaria

HARMONIE ARGENTOVARIA

La Rentrée de l'Harmonie Argentovaria

L'Harmonie Argentovaria se compose actuellement d'une quarantaine de musiciens amateurs, de tous âges, désireux de partager ensemble, leur passion de la musique d'ensembles.

L'Argentovaria est heureuse partager avec son public un répertoire riche et varié afin que le public puisse découvrir une palette enrichie de musique festive et dynamique, composée de variétés françaises et internationales, de musique classique ou de cinéma ainsi que des œuvres propres à la musique d'harmonie.

Lors de ses concerts, l'ambiance demeure festive, emprunte de riches émotions musicales, toujours accompagnée d'une teinte de bonne humeur. Le programme est concocté par les deux jeunes chefs d'orchestre, en lien étroit avec les musiciens. Ce répertoire, sans cesse renouvelé, ravit les plus jeunes comme les aînés.



Deux grands concerts ponctuent l'année musicale.

► Le 1^{er} janvier à 17 heures, traditionnel concert du Nouvel An. La renommée de ce concert attire, depuis plus de 15 ans un très large public, venant de toute l'Alsace. En 2024 ce sont 650 à 700 personnes qui se sont déplacés pour démarrer la nouvelle année en musique.

► Le deuxième grand rendez-vous est le concert de printemps. Formidable challenge pour les musiciens qui en moins de 5 mois préparent avec assiduité un tout nouveau programme.

L'harmonie participe également aux cérémonies patriotiques et festives de la commune de Horbourg-Wihr, ainsi qu'à la Fête de la Musique. Elle répond également aux sollicitations des communes environnantes, fêtes de villages, concerts...

Des **moments conviviaux** viennent enrichir l'année musicale :

- L'Assemblée Générale suivie du barbecue annuel
- La Charrette musicale, à travers les rues du village, sur une remorque agricole tirée par un tracteur pour célébrer la Fête de la Musique. Ce moment s'achève par le verre de l'amitié.



Concert à venir :

1^{er} janvier 2025 à 17h – Salle Alfred Kastler à Horbourg-Wihr

Réservation conseillée : 06 40 35 77 09

L'Harmonie accueille des nouveaux musiciens :

N'hésitez pas, venez nous rejoindre !!!!

Les répétitions ont lieu tous les mardis de 19h45 à 22 h, salle d'activité 1, 1^{er} étage du Complexe Alfred Kastler à Horbourg-Wihr.

Nous contacter :

Mail : contact@argentovaria.fr

Philippe BOEGLER, Directeur - 06 75 28 23 12

ÉCOLE DE MUSIQUE

Apprendre à jouer de la musique, un cadeau qui dure toute la vie !

Soutenue par la commune, l'école de musique d'Horbourg-Wihr accompagne enfants et adultes dans leurs apprentissages musicaux.

Une quinzaine d'enfants de 3 à 6 ans se retrouvent chaque mardi avec Maëva autour d'activités conçues pour développer leur sens musical de façon ludique par l'écoute, le chant, l'utilisation d'instruments... Chaque année, les enfants ont la joie et la fierté de présenter devant un public bienveillant le fruit de leur travail.

Pour les plus grands divers instruments sont enseignés : flûte traversière, violon, clarinette, percussions, batterie, trompette, saxophone, piano... L'élève aguerri pourra jouer par la suite avec d'autres : du duo aux petits ensembles... jusqu'aux rangs de l'Harmonie Argentovaria pour les instruments à vent et percussions.

Pour toute question ou essai gratuit d'instrument, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Madame Frey, la directrice pédagogique, au 06 35 90 75 21 ou auprès de Monsieur Zajdel, le président, au 06 38 3 91 27.

École de musique d'Horbourg-Wihr
ecoledemusique.hw@gmail.com

LES

ASSOCIATIONS
COMMUNIQUENT



UNION CHORALE



L'Union Chorale organise sa traditionnelle soirée LOTO le Dimanche 10 novembre 2024 à 20 heures à la Salle Kastler de HORBOURG-WIHR.

30 tirages auront lieu durant lesquels de nombreux lots de valeur et bons d'achats seront à gagner.

Une buvette et un buffet petite restauration seront organisés sur place.

L'ouverture des portes se fera à partir de 18 h 30. Toute place réservée et non occupée à 20 h, sera redistribuée.

Il est recommandé de réserver les places au : 06 80 70 82 26 (SMS acceptés), ou par mail : christiane.zanzi@gmail.com.

Cordiale invitation à tous.

AGENDA

Soirée Loto de l'Union Chorale
Dimanche 10 novembre à 20 h à la Salle Kastler
(ouverture des portes à 18 h 30)

Réservation recommandée au 06 80 70 82 26 (SMS acceptés), ou par mail : christiane.zanzi@gmail.com.



PAROISSE PROTESTANTE de Horbourg-Wihr – Bischwihr

► Faculté de théologie, antenne de Colmar-Horbouurg-Wihr

Se cultiver, approfondir ses connaissances. Formations non diplômantes. Cours assurés par les professeurs de théologie protestante.

Les samedis 19/10 et 16/11 de 9h à 12h.

Centre paroissial 39 Grand'Rue à Horbourg-Wihr.

► Fête des Récoltes

Action caritative d'automne : collecte de produits de la nature ou manufacturés. Dons livrés le lendemain de la fête au foyer Espoir pour confection de repas aux défavorisés.

Dépôt des dons : samedi 5/10 au matin devant l'église Saint Michel de Wihr, rue de l'église ou sous le préau devant Centre paroissial, 39 Grand'Rue à Horbourg-Wihr.

► Ateliers de Noël (col du Wettstein)

Tu as entre 3 et 11 ans ?

Tu aimes bricoler, écouter une histoire ?

Te défouler avec tes copains dans un grand jardin ?

Viens nous rejoindre à l'Atelier de Noël !

Rendez-vous : samedis 23/11 et 07/12 de 15h à 17h

Foyer Albert Schweitzer 2a rue du Nord à Horbourg-Wihr.



Tu peux apporter un gâteau à partager au goûter.

Tes parents ou grands-parents s'ils ont le temps et le souhaitent, peuvent participer à l'animation de ces après-midis.

Renseignements : Presbytère protestant
63 Grand' Rue 68180 Horbourg-Wihr.
Tél. : 03 89 41 47 24 ; veronique.spindler@uepal.fr
Site de la paroisse : horbourg.paroisse-protestante.fr





CLUB DE L'AMITIÉ

L'assemblée Générale du CLUB DE L'AMITIÉ s'est tenue le 4 juin 2024 et a permis l'élection d'un nouveau bureau à la suite de l'indisponibilité de Madame Edith Spadacini.

Une nouvelle équipe assurera dorénavant le développement du club au service de ses membres, dans un esprit de convivialité qui ont toujours caractérisé le Club.

Nicole KAEHLIN, fidèle trésorière depuis 2003, a assuré également tout au long de cette période le manque de secrétaire.

Elle a donc été **élue PRÉSIDENTE** lors de cette assemblée générale.

À ses côtés :

Vice-Présidente : Nicole BOULANGER,

Secrétaire : Nicole KAEHLIN continuera le secrétariat en attendant de trouver une remplaçante,

Secrétaire Adjointe :

Andrée RITZENTHALER,

Trésorière : Isabelle ZIEGLER,

Les assesseurs sont reconduits dans leur fonction : Christiane BALGA, Fabienne JAEGLE, Francine HERZOG, Francis LERDUNG, Martine REGENT, Edith SPADACINI et Aline WILLIG.



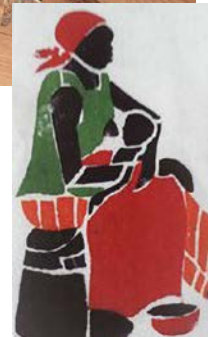
La nouvelle Présidente déclare : « Je suis très touchée par la confiance que vous m'avez accordé à travers votre vote en m'élisant présidente du Club de l'Amitié jusqu'à la prochaine assemblée générale. Consciente de la responsabilité qui m'incombera, je m'engage à tout mettre en œuvre pour répondre à vos attentes. Je vais œuvrer avec le conseil d'administration et le bureau pour faire avancer notre cause commune « créer du lien entre les seniors et retraités par l'intermédiaire d'activités et de réunions pour rompre l'isolement, faciliter les relations intergénérationnelles et favoriser les contacts avec les organismes officiels »

Toutes les activités reprendront après les congés d'été en septembre.

Mail du club : clubdelamitie68180@gmail.com

Adresse : Salle Evasion 80b Grand' Rue 68180 HORBOURG-WIHR.

Prochaine manifestation : Samedi 23 Novembre 2024 de 9 h à 18 h VENTE ANNUELLE du Club de l'Amitié.



WENDKOUNI

Marché de Noël solidaire

L'association Wendkouni proposera son traditionnel marché de Noël le samedi 30 novembre 2024 au centre paroissial, Grand' Rue à Horbourg-Wihr de 8h30 à 14h.

Vous trouverez des stands généreusement achalandés d'objets fait main.

Décor de Noël naturels, divers travaux de coutures, du patchwork, des bredalas, des arrangements de portes, des couronnes de l'avent...

Commande par téléphone auprès d'Yvette Jacob 06 67 93 10 92.

Toute la fabrication est assurée par les membres de l'association Wendkouni.

Un petit espace permettra aux visiteurs d'échanger tout en dégustant un café, un jus de pommes aux épices, un vin chaud et des petits gâteaux.

Le marché de Noël représente la principale entrée de fonds pour Wendkouni afin de poursuivre les projets et soutiens qui demeurent nombreux au Burkina Faso.

LIGUE CONTRE LE CANCER

La générosité des habitants de HORBOURG-WIHR et la disponibilité de son équipe de quêteurs a permis cette année-ci de remettre à la Ligue contre le Cancer la somme de 25.834,50 euros, somme qui contribuera à la Recherche, aux Soins et au Bien-être des patients.

Soyez-en tous remerciés ainsi que les services de notre Mairie.



Les déléguées Viviane FEUERSTEIN et Astrid TOURRETTE

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN HEINRICH SCHICKHARDT

Le 15 juin dernier à Montbéliard, l'**Itinéraire culturel européen Heinrich Schickhardt** à tenu ses assemblée générale, ordinaire et extraordinaire.



36

Les membres et sympathisants furent accueillis avec beaucoup de chaleur par Madame la Maire Marie Noëlle BIGUINET, qui retraça dans son discours les liens importants architecturaux liant la ville de Montbéliard et le grand architecte souabe.

Adoption de nouveaux statuts rénovés à l'unanimité.

Belle conférence d'André BOUVARD en fin d'AG sur le thème : «Exposé relatif aux séjours de Schickhardt à Montbéliard entre 1590 et 1608».

Un repas très convivial clôtura les deux assemblées ainsi qu'une très belle visite guidée l'après-midi dans les rues de Montbéliard.

Vincent SCHERRER

Président de l'itinéraire culturel européen Heinrich Schickhardt



HANDBALL HW

Notre club de Handball existe depuis 1975 et fêtera bientôt ces 50 ans d'existence. Ce sport d'équipe a déjà remporté de nombreux titres mondiaux.

La saison 2023/2024 a pris fin et les résultats de nos équipes de jeunes sont satisfaisants

Afin de continuer à pratiquer notre beau sport dans la convivialité, le partage, la bonne humeur nous recrutons des joueurs et joueuses à tous les niveaux pour inscrire les équipes en championnat.

- ▶ Dans la salle Kastler de Horbourg-Wihr pour :
 - U9 mixtes né(e)s en 2016 /2017 : les mardis de 16h45 à 18h
 - U11mixte né(e)s en 2014/2015 : les jeudis de 16h45 à 18h
 - U13 masculins nés en 2012/2013 : les mercredis de 16h15 à 18h
 - U18 féminines nées en 2006/2007/2008/2009 : les mercredis de 18h à 20h

Hand Loisir mixte (à partir de 16ans) : les mercredis de 20h15 à 22h

Seniors Masculins : les Jeudis de 20h à 22h

- ▶ Au Cosec de Fortschwihr pour :

U15 masculins nés en 2010/2011 : les jeudis de 18h45 à 20h15 mais modification de créneau possible

U18ans masculins nés en 2007/2008/2009 : les jeudis de 18h45 à 20h15

Partager des moments exceptionnels après les compétitions est une chose importante et c'est pour cela que nous avons organisé des sorties avec chaque équipe en fin de saison et organisé un tournoi parents-enfants qui a ravi les jeunes et les moins jeunes.

Venez nombreux pour découvrir ce sport dans un club familial.

Renseignements auprès de la secrétaire et la Responsable des sections de jeunes : Mme Annick Weiss au 06 84 12 08 82 ou 03 89 23 46 36 ou par mail : hand.hw@wanadoo.fr



L'ASSOCIATION SPORT ET BIEN-ÊTRE DE HORBOURG-WIHR



Propose des activités sportives et de bien-être : Pilates, Step, Yoga, Qi Gong, Recabic, Sophrologie, Volley Ball, Marche Nordique et toutes sortes de Gym : fitness, dynamique, modérée, étirements, bien-être du dos, renforcement musculaire ou cardio ainsi que **deux nouveautés**, un cours de **danse chorégraphique**

cardio et un cours visant à améliorer la concentration, la mémoire, la coordination appelé **Neurocognisport**.

Tous les cours sont mixtes et destinés aux jeunes à partir de 15 ans, mais aussi aux moins jeunes !

Sur le site de la Mairie www.horbourg-wihr.fr découvrez les nombreux cours que vous propose l'ASB chaque semaine sur HORBOURG-WIHR, en consultant le bulletin d'informations pour la saison 2024/2025.

Nous vous donnons rendez-vous pour bouger et se détendre avec l'ASB à partir de mi-septembre 2024 pour une nouvelle année de Sport et de Bien-être, de rencontres ou de retrouvailles, de partage et d'amitié !

Pour toute question, écrivez-nous : asb.horbourg.wihr@gmail.com et suivez notre actualité sur notre page Facebook, ASB Horbourg-Wihr

ASPTT GV YOGA

Rentrée 2024/25 de la section GV/Yoga de l'Asptt Colmar :

Lundi de 9 h à 10 h : salle Aréna, rue de Montbéliard, animatrice : Amandine.

Le cours de réveil musculaire vous propose de démarrer la semaine, par un enchaînement dynamique, suivi du renforcement musculaire de tout le corps, pour finir par l'étirement des zones travaillées, dans une salle agréable.

Cours pour adulte, merci de prévoir des chaussures à semelles blanches, un tapis de sol et de l'eau.

Les inscriptions pourront se faire lors de la 1ère séance, à partir du 16 septembre,

Contact : Ginette 06 15 38 37 56



ARTS MARTIAUX SENIORS HORBOURG-WIHR



La saison 2023-2024 a été riche en promotion puisque la présidente du Club, M^{me} BARBE Bernadette, a obtenu son 3^{ème} Dan et, M. TAILLIEZ Dominique son 1^{er} Dan.

Désormais le Club comprend dix 1^{er} Dan, deux 2^{ème} Dan et une 3^{ème} Dan.

Le Club pratique le karaté à un niveau seniors, les cours sont basés sur la respiration, l'équilibre et la mémorisation.

La moyenne d'âge est de 70 ans.

Les cours ont lieu le lundi de 16h à 17 h et le jeudi de 15h à 16h à la salle Kastler d'Horbourg-Wihr.

Renseignements au 06 80 74 05 31

KARATÉ CLUB D'HORBOURG-WIHR

Reprise des cours au karaté club d'Horbourg-Wihr.

Les cours de karaté ont repris depuis début septembre.

Ils ont lieu respectivement :

- ▶ le lundi de 10h à 11h pour le karaté santé. Cours adaptés selon les pathologies.
- ▶ le lundi et jeudi de 20h à 21h45 pour le cours adultes. Toutes ceintures confondues. (renforcement musculaire - cardio - self-défense)
- ▶ le mercredi de 14h à 17h15 et le samedi de 13h30 à 17h30 pour les cours enfants. (Contactez le club pour connaître le créneau selon l'âge)
- ▶ le samedi de 12h45 à 13h30 pour le cours baby karaté, enfants de 4 et 5 ans.

Les cours ont lieu à la salle Kastler d'Horbourg-Wihr. Inscription sur place et les deux premiers cours sont offerts.

L'enseignement est assuré par Fanny CARBONNEL (6^{ème} dan, DEJEPS), Céline BAUMANN (5^{ème} dan, DIF) et une équipe de jeunes enseignants diplômés.

Renseignements au 06 80 74 05 31



LES

ASSOCIATIONS
COMMUNIQUENT



Les Boulistes de HORBOURG-WIHR



FOOTBALL CLUB HORBOURG-WIHR 1933



Déjà le début de la nouvelle saison se profile et les entrainements, avec un bon nombre de nouveaux joueurs, ont commencé à raison de 3 séances par semaine, les lundi, mercredi et vendredi en soirée de 19h à 21h.

Une bonne préparation suppose de bons résultats pour l'ensemble de la saison.

Le 90^{ème} anniversaire du club a été fêté dignement début août avec en prime une cérémonie d'hommage consacrée à la nouvelle dénomination du stade de l'III dont l'appellation est désormais "Complexe Sportif Robert BLATZ".

Le FC Horbourg-Wihr recherche toujours des initiateurs foot pour encadrer des équipes de jeunes ; ainsi que des joueurs, des dirigeants et des membres souhaitant intégrer le club.

**Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser
au Président Francis MARQUES - Tél. 06 03 71 56 31**



LES BOULISTES DE HORBOURG-WIHR

Le BHW inaugure, reçoit et fait des projets !

Le club de boules de Horbourg-Wihr a connu ces dernières semaines une vie intense et pleine d'émotions ! Les mois de mai et juin ont été l'occasion de réunir les membres, les invités, les sponsors, les nombreux partenaires, la municipalité de Horbourg-Wihr, la municipalité de Colmar, madame la Députée, les représentants de la CEA, de la Région Grand Est.

ASPTT DANSE

Les activités proposées par l'Asptt Danse pour la prochaine saison sportive 2024/2025

La danse Danse de l'Asptt reprend les cours de danse à partir du Dimanche 15 Septembre 2024 dans la salle Aréna 2 rue de Montbéliard à HORBOURG-WIHR

Activités proposées :

Danse Éveil : enfants de 4 à 6 ans avec des ateliers pour l'apprentissage du rythme et de la danse avec la préparation d'une chorégraphie de groupe présentée lors du gala de fin d'année.

Show Dance : enfants de 7 à 12 ans, ce cours de danse a pour but d'enseigner un éveil corporel et rythmique avec l'apprentissage de l'espace et de la souplesse sur une base ludique. Danse show est la suite de danse-éveil et regroupe tous type de danses.

Street Dance « Hip Hop Chorégraphique mode vidéos clips » : enfants, Adolescents et Adultes à partir de 7 ans (Débutants, avancés et confirmés)

La danse Hip Hop Street Dance se danse sur des musiques actuelles avec pour objectif de créer des chorégraphies style clip vidéo.

Hip Hop New Style Enfants, Adolescents et Adultes à partir de 10 ans: Le Hip Hop New Style ou New School se pratique sur des musiques Rap, RnB, Soul, Funk. Il se caractérise par des mouvements mélangés de popping, locking et danse africaine avec beaucoup de touches personnelles et de créativité de la part du chorégraphe qui enseigne.

Le 5 mai 2024, le BHW inaugure son club-house !

En effet, le tout nouveau club-house a été inauguré par une équipe motivée et fière d'avoir réussi à aller au bout d'un projet ambitieux porté depuis quelques années par des bénévoles engagés. Gérard Crème, Président du BHW, entouré de son comité, a accueilli une assemblée enthousiaste, bluffée par les tous nouveaux équipements. Si l'on sait que le club fête, en même temps son 15^{ème} anniversaire, on comprendra que cette journée a été un temps fort, festif, amical, convivial et fédérateur. Ce 5 mai fera date dans la vie du club !

Le 10 juin 2024, le BHW reçoit !

L'association des Maires du Haut-Rhin est présente sur les terrains du club de boules ce 10 juin. En partenariat avec le BHW, un tournoi de pétanque voit s'affronter des équipes d'élus pour passer un moment convivial. En toute amitié, les équipes s'opposent pour gagner la partie ! La soirée se termine autour d'un repas qui réunit les participants et qui clôture une journée très réussie !

Le 23 juin 2024, le BHW organise le tournoi du Président !

Un concours interne a réuni, cette fois, les équipes constituées des membres du club. Un tirage au sort permet de composer des doublettes qui auront à cœur de gagner les parties qui se succèdent pendant la journée. Accueil autour du café, repas dégusté sur place, remise des prix aux gagnants, aux perdants, le comité a géré, comme à son habitude, un moment de partage dans la joie et la bonne humeur !



Heels Dance « Talons » : Heels Dance un cours de danse talons axé sur la féminité, la sensualité et la musicalité tout en gardant les techniques de base de nombreuses danses avec beaucoup d'attitudes girly et sexy. Ce cours fera ressortir votre grâce et vous apprendra à danser et à marcher en talons. La Heels Dance, un véritable cocktail de styles de danses différentes, porte sur la valeur de la femme et sur la prise de confiance en soi.

Danse RAGGA Adolescents et Adultes : le Ragga est à la fois un genre musical et une danse inventée à Porto Rico dans les grandes Antilles au début de l'an 2000. La danse Ragga se caractérise par des déhanchements sensuels et rythmés.

Latino Solo : Enfants, Adolescents et Adultes : apprendre et danser les cinq danses latines : Samba, Cha Cha Cha, Rumba, Paso Doble, Rock N Roll sans partenaire. Ces cours sont aussi conçus pour améliorer la posture, la gestuelle, le style, la vitesse sans oublier le cardio.

Zumba Latino : venez bouger, vous dépenser pour brûler des calories tout en vous amusant sur de la musique pétillante tel que : la salsa, le merengue, la cumbia, le reggaeton, le flamenco, le tango, le Hip Hop et la bachata. Vous n'avez pas besoin d'expérience de danse pour y participer.



Danse sportive en catégorie « Danses Latines » : enfants, Adolescents et Adultes à partir de 5 ans

La danse sportive se pratique en couple et comprend cinq danses latines : La Samba, le Cha Cha Cha, la Rumba, le Paso-Doble et le Jive.

Danse par couple en loisir pour adolescents et adultes débutants et confirmés le dimanche soir (Cours ouvert aux futurs mariés). N'hésitez plus, seul ou en couple venez apprendre à danser le Rock'N'Roll, la valse, les danses latines et les danses standards.

Réveil et renforcement musculaire Adolescents et Adultes : idéal pour sculpter votre corps, des abdos jusqu'aux cuisses en passant par les fessiers. Ce cours de renforcement musculaire vous permet de renforcer le dos, les hanches, les bras, les fessiers, les abdominaux et la taille le tout en musique.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

06 85 68 31 88 06 15 38 37 56 06 82 59 96 54

Site Internet : www.colmar.asptt.com

LES

ASSOCIATIONS
COMMUNIQUENT

L'ASPTT COLMAR SECTION SKI



L'ASPTT COLMAR SECTION SKI offre une activité d'enseignement de ski qui permet aux enfants de 6 à 18 ans (débutants ou non) de découvrir le ski Alpin et le Snowboard, de s'initier à sa pratique, de progresser et de se perfectionner.

L'encadrement est assuré par des moniteurs diplômés de la FFS et ESF pour l'apprentissage, le perfectionnement, et la préparation aux flocons et aux étoiles avec passage des tests ESF en fin de saison et durant le stage en février.

La bonne humeur, la convivialité et des moments ludiques sont de mise, afin que les enfants trouvent du plaisir autour du ski et de la montagne.

Les sorties ont lieu au SCHNEPFENRIED, les samedis toute la journée à partir de janvier, et si la neige est au rendez-vous, des sorties seront organisées en décembre.

Organisation d'un stage de ski alpin et Snowboard pour les enfants au SCHNEPFENRIED durant les congés scolaires de février.

Organisation d'un séjour Détente - Famille aux Deux Alpes durant la 1^{ère} semaine des congés scolaires d'avril.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Site internet : <https://www.aspttcolmarski.com>

Contact mail : aspttcolmarski@gmail.com

Yves WOLFF Président : 06 85 23 12 75

AS HW BASKET

Des nouvelles de jeunes joueuses

La saison 2023/2024 s'est terminée sous les meilleurs auspices pour nos équipes. Malgré la relégation de notre équipe 1 du championnat de France les autres équipes n'ont pas démerité. Et l'ensemble de nos équipes a réalisé une bonne voire très bonne saison.

Plusieurs de nos joueuses ont été primées cette saison.

TOURNOI INTER COMITE GRAND EST

► Léanne Makando et Lucie Freytag, sélectionnées en équipe du Haut-Rhin le tournoi a été gagné par le Haut-Rhin.

CHALLENGE U13

- Elsa Ueber
- Méline Elong
- Léanne Makando
- Lucie Freytag toutes les 4 sélectionnées.

TOURNOI INTER COMITE GRAND EST U11, tournoi remporté par l'équipe du Haut Rhin dans laquelle a évolué Elsa Pelizzoni (basket 3x3). Elle a été sélectionnée en équipe U11 du Haut Rhin.

TOURNOI INTER ZONES À VOIRON

Léanne Makando, sélectionnée dans l'équipe Grand Est. Elle rejoindra le pôle Espoir Grand Est dès le mois d'août à Mulhouse.

Lucie Wilhelm est vice-championne de France UNSS avec l'équipe des U15 du collège de Marckolsheim. Elle rejoint l'effectif des U15 de la SIG en septembre.

Plusieurs de nos joueuses suivent actuellement la section basket au collège Berlioz de Colmar

Emma Morganti et moi-même avons encadré la journée « santé vous sport » au CDRS vendredi 14 juin. Belle expérience, beaux moments de partage.

Annette JAEGLE - Présidente de l'AS Horbourg-Wihr - 06 48 37 26 63



Animation au CDRS



Elsa Pelizzoni est en H à D



Léanne porte le N°11



Lucie Wilhelm est en orange en bas à gauche

[RAPPEL] Réorganisation des tournées de collectes de déchets & consignes simples à respecter

Depuis le 3 juin 2024, les collectes des déchets sont réalisées sur 5 jours, du lundi au vendredi, contre 6 jours auparavant : Collectes du lundi au vendredi, avec un démarrage plus tôt le matin (à partir de 5h15).

COMMUNE DE HORBOURG-WIHR : JOURS DE COLLECTE
Jour de collecte biodéchets : Lundi
Jour de collecte ordures ménagères : Mercredi

!! Rappels de consignes simples pour une COLLECTE EFFICACE et des RUES PROPRES

- ▶ Sortez vos bacs la veille au soir après 20h, sans gêner le passage.
- ▶ Rentrez vos bacs dès que possible après le passage du camion.
- ▶ Libérez les impasses pour faciliter le travail des éboueurs.
- ▶ Utilisez les sacs biodégradables pour les biodéchets et les sacs poubelles pour les ordures ménagères.
- ▶ Déposez vos déchets uniquement dans les récipients prévus à cet effet.
- ▶ Triez correctement vos déchets : emballages, verre, biodéchets.
- ▶ Compostez vos déchets verts ou apportez-les en déchèterie.
- ▶ Déposez les déchets dangereux, encombrants et cartons volumineux en déchèterie.



ENSEMBLE, GARDONS NOTRE VILLE PROPRE !

Guide de Bonne Gestion et Utilisation des sacs de Bio-déchets

Dans le cadre de notre engagement pour une gestion responsable des déchets, nous souhaitons vous rappeler quelques consignes importantes concernant l'utilisation des sacs de bio-déchets.

1. ▶ **Usage exclusif des sacs de bio-déchets** : Ces sacs sont spécifiquement destinés à la collecte des déchets organiques. Nous vous rappelons de les utiliser uniquement pour cet usage afin d'assurer une gestion efficace et conforme aux normes environnementales.
2. ▶ **Approvisionnement en sacs** : Pour éviter les ruptures de stock, nous vous demandons de ne pas prendre plus de sacs que nécessaire lors de votre passage en mairie. Ceci garantit que chaque foyer puisse avoir accès aux sacs disponibles.
3. ▶ **En cas de rupture de stock** : Si la mairie est en rupture de sacs, une situation qui peut se produire dans plusieurs communes de Colmar Agglomération, vous pouvez vous rendre directement aux ateliers municipaux, avenue de la Foire aux Vins à Colmar pour vous réapprovisionner (muni d'un justificatif de domicile). Cela permet de garantir un service continu pour tous les usagers.
4. ▶ **Équité de traitement** : Nous tenons à préciser que, dans un souci d'équité, il n'est pas possible de "réserver" des sacs. Nous encourageons tous les usagers à faire preuve de civisme et de respect des consignes pour le bien de la communauté.



Nous comptons sur votre coopération pour maintenir un service de qualité et contribuer à la préservation de notre environnement. Merci pour votre compréhension et votre engagement.

Colmar Agglomération lance l'opération « récupérateurs d'eau de pluie » !

En quoi consiste l'opération « récupérateurs d'eau de pluie » ?

En 2022, Colmar Agglomération a signé avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse un « Contrat de territoire eau et climat 2022-2025 » qui permet à la collectivité de mener des actions qui s'inscrivent dans sa politique de lutte et d'adaptation au changement climatique.

C'est dans ce cadre qu'en 2024, Colmar Agglomération propose aux habitants résidant sur son territoire, une aide financière de 80% pour faciliter l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie. Cette aide est prise en charge par l'agence de l'eau Rhin-Meuse (60%) et par Colmar Agglomération.

La Colmarienne des Eaux, exploitant des réseaux d'eau et d'assainissement, participe en soutien logistique et technique à l'opération.

Cette opération sera soumise à la condition que le bénéficiaire s'engage à **déraccorder sa gouttière du réseau d'assainissement.**

Quels sont les objectifs de l'opération ?

Les récupérateurs d'eaux pluviales répondent à deux enjeux environnementaux du territoire :

- Prévenir la dégradation de l'eau et de l'environnement en déraccordant sa gouttière des réseaux d'assainissement.
- Économiser l'eau potable en réutilisant l'eau de pluie collectée dans le récupérateur. Cette action contribue à l'atténuation et l'anticipation des effets du changement climatique.



Comment faire ma demande ?

En remplissant le formulaire de demande en ligne sur le site :

<https://www.agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie>

(Vous avez également la possibilité de remplir un formulaire papier disponible au siège de Colmar Agglomération, cours Sainte-Anne à Colmar).

Toutes les informations :

<https://www.agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie>

Contacts :

COLMAR AGGLOMÉRATION : recuperateurdeau@agglo-colmar.fr

COLMARIENNE DES EAUX : Service clientèle - 03 89 22 94 50



Les principes du nouveau réseau

Depuis le 2 septembre 2024, l'offre de transport Trace a évolué.

Objectifs : proposer une offre de mobilité mieux adaptée aux besoins des usagers grâce à la mise en place de lignes plus fréquentes, à une offre simplifiée et à un réseau plus lisible.

Concrètement, cela se traduit par :

- ▶ Plus de fréquence et une meilleure couverture du territoire, grâce à une augmentation de 45% de l'offre kilométrique
- ▶ Une simplification de l'offre grâce à une grille horaire unique du lundi au vendredi (scolaires + petites vacances scolaires)
- ▶ Des horaires cadencés grâce à une régularité dans les horaires de passage : toutes les 10, 20, 30, 60 minutes...
- ▶ De nouveaux secteurs desservis (avenue de la Foire aux Vins, Castorama, Aéroport...)
- ▶ Une desserte régulière du Parc des Expositions, du lundi au dimanche.

Ce qui change pour Horbourg-Wihr (et notamment le secteur Wihr)

Deux lignes directes vers Colmar A et E :

- ▶ La ligne A vient remplacer la ligne 1. Elle est directe jusqu'au centre de Colmar à Théâtre et à la gare puis rejoint Ingersheim et Turckheim dans un sens et se prolonge jusqu'à Andolsheim et Sundhoffen Fortschwihr en direct (plus de changement à Horbourg-Wihr) dans l'autre sens.
- ▶ La ligne E vient remplacer la ligne 9 et permet dans un sens de rejoindre la gare de Colmar via l'université du Grillenbreit et dans l'autre sens de rejoindre Fortschwihr et le collège Alice Mosnier notamment.

Horbourg-Wihr est également desservie par les lignes Fluo R01, R20 et R23 qui permettent de rejoindre Colmar Centre.

Fréquence et régularité des bus

La ligne E dessert la Gare avec une fréquence d'un bus toutes les 30 minutes en heure de pointe et un bus par heure en heure creuse. Cela permet d'assurer une plus grande régularité dans les passages. En comparaison avec l'ancienne offre, il y a autant de passages mais de manière plus régulière (précédemment, il y avait 4 passages de bus entre 7h et 8h30 au départ de « Pommiers », suivis d'un intervalle d'1h à 1h30 sans bus. Depuis septembre, ces 4 passages sont répartis sur cette plage horaire avec un intervalle de 30 minutes).



Connexions et correspondances

La connexion à la Gare permet d'effectuer des correspondances avec l'ensemble des lignes du réseau TRACE, offrant ainsi de nombreuses combinaisons de déplacements possibles, contrairement à l'ancien arrêt Théâtre.

Fusions de lignes

Il n'y a pas de suppression de ligne sur le secteur de Wihr, mais une fusion des lignes 1 et 9. Cette fusion permet aux habitants de ne plus faire de correspondance à Horbourg-Wihr Mairie pour rejoindre Colmar à certaines périodes de la journée.

Expérimentation et adaptations futures

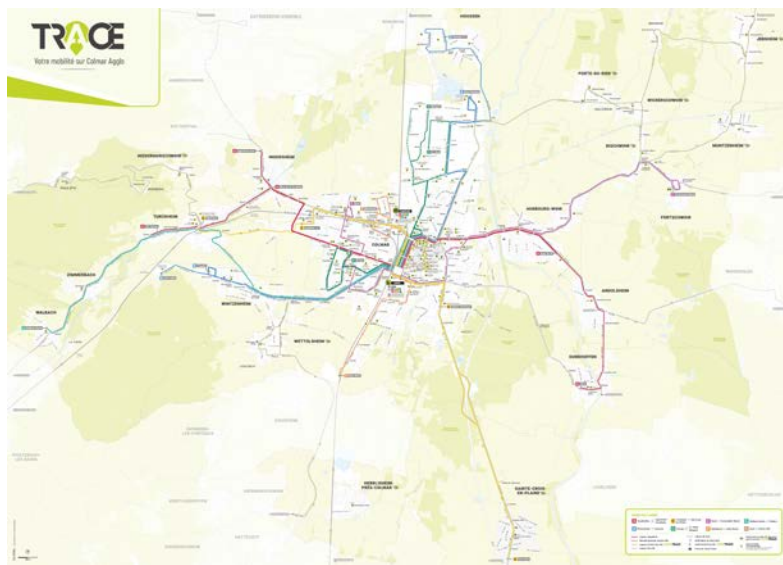
Une expérimentation de 2 ans permettra d'évaluer la fréquentation de la ligne E. Le cas échéant, des adaptations pourront être proposées à Colmar Agglomération.

Transport à la demande

Le service Flexitrace ne dessert plus Fortschwihr pour rejoindre Colmar centre, car cette commune est desservie par la ligne régulière E (afin d'éviter une concurrence entre les deux services).

Envie de faire vos courses dans la zone commerciale Est de Horbourg-Wihr ou de vous balader à Colmar ? Optez pour le bus et laissez votre voiture à la maison. Abonnez-vous dès maintenant pour un trajet sans stress, plus économique et respectueux de l'environnement !

Consultation des fiches horaires et des plans du nouveau réseau : <https://2024.trace-colmar.fr>



VIE QUOTIDIENNE

[RAPPEL] Entretien des trottoirs et espaces publics : Un devoir citoyen en toutes saisons !

Il est essentiel de rappeler à tous que **l'entretien des trottoirs et des espaces publics est une responsabilité partagée par l'ensemble de la communauté**. En toutes saisons, il incombe aux citoyens, qu'ils soient propriétaires, locataires ou occupants des propriétés riveraines, de veiller à la propreté et à la sécurité de nos trottoirs et caniveaux, ainsi qu'à l'entretien de la végétation présente sur leur propriété.

Il est donc primordial que chacun contribue à **maintenir nos espaces publics propres et dégagés**. Cela inclut **le balayage régulier des trottoirs** pour éliminer les débris et les feuilles mortes, **le désherbage des caniveaux** pour assurer un bon écoulement des eaux pluviales, ainsi que **l'égagement des arbres, arbustes, branches et haies** situés sur sa propriété afin de **garantir la sécurité des piétons et des automobilistes**.

44



Pour la sécurité et le cadre de vie de tous, j'entretiens mon bout de trottoir en toutes saisons : je déneige, je taille, je tonds, je désherbe, je balaye, je ramasse...

L'arrêté municipal n°194-DGS-2019 du 30.09.2019 prescrivant toutes ses mesures est consultable sur le site internet de la commune de Horbourg-Wihr : www.horbourg-wihr.fr rubrique | Mon quotidien | Environnement | Cadre de vie.



Élagage : bonnes pratiques en image !

Les riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires, doivent impérativement élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ou privées. Cela vise à ne pas gêner le passage des piétons et des véhicules, ainsi qu'à garantir la visibilité des feux de signalisation et des panneaux, notamment aux intersections.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres.



PASSAGE DE LA BALAYEUSE
Merci de libérer les stationnements
le long des trottoirs aux dates de
passage de la balayeuse.

/!\ ATTENTION /!
Pas de balayage en cas d'intempéries (gel, neige, etc.)

- ▶ **10 et 11 septembre** : Rue du Jura, rue des Ardennes, rue des Cévennes, rue des Pyrénées, rue du Hohneck, rue du Mont Blanc, rue de la digue, rue du Rhin (de la rue des Jonquilles à la rue de l'III), rue de l'III (de la rue du Rhin à la rue du château), rue de la Thur, rue des Alpes, rue du Tanet, rue du Gaschney.
- ▶ **24 et 25 septembre** : Cours des dimes, rue du castel, rue Gratien, cours Valentinien, rue Gallien, allée des prétoriens, passage des centurions, rue des Sévères, rue des Césars, rue des Flaviens, allée Tibère, allée Trajan, rue des Antonins, cours des Celtes, cours Constantin, allée des consuls, rue Argentovaria / Rue de Strasbourg, rue de Sélestat, rue d'Obernai, rue de Ribeauvillé, rue de Vienne, allée Martigny, rue de Belfort, rue de Mulhouse, rue de Berne, rue de Bâle, rue de Lugano, rue de Zurich, rue de Neuchâtel.
- ▶ **8 et 9 octobre** : Rue A. Kastler, rue de Lorraine, rue du Limousin, rue d'Aquitaine, rue de Bretagne, rue du stade, avenue de Savoie, allée d'Auvergne, allée du Languedoc, allée du commandant R.Pépin, cours du Poitou, rue de Riquewihr (de la Grand'rue à la rue de Lorraine).
- ▶ **22 et 23 octobre** : Rue d'Alsace, rue de Picardie, rue de Normandie, rue d'Anjou, rue de Provence, place du Lustgarten, rue de Bourgogne, cours du Roussillon, rue des sports, rue du nord, rue de Riquewihr (de la rue de Lorraine à la rue d'Alsace) / Rue Schubert, rue Chopin, rue Ravel, rue Beethoven, rue Mozart, rue du Kreuzfeld, rue du parc.
- ▶ **5 et 6 novembre** : Rue du Docteur Paul Betz, rue Gloxin, rue des primevères, rue du vignoble, rue du muguet, rue des fleurs, rue de la Krutenau, sentier de la Krutenau, rue d'Andolsheim, rue des Vosges, rue de Fortschwihr / Rue de l'étang, allée des bosquets, impasse des buissons, rue des vergers, rue des taillis, impasse des trèfles, rue des paturages, rue des futaies, rue des prés, rue de l'église, petite rue de l'église, rue de Fortschwihr.
- ▶ **19 et 20 novembre** : Rue des charmes, rue des cerisiers, rue des merisiers, rue des châtaigniers, rue des noisetiers, rue des pommiers, rue des mélèzes, rue des alisiers, rue des sorbiers, rue des pins, rue des acacias, rue des amandiers, rue des aubépines.

- ▶ **3 et 4 décembre** : Rue neuve, rue de la synagogue, rue de l'III (de la rue du château à la rue neuve), rue de la 5ème division blindée, place du 1er février, rue des écoles, rue des jardins, rue du château, rue des romains, cours du château, rue du 11 novembre 1918, rue du 8 mai 1945 / Impasse des roseaux, impasse des bleuets, rue de Colmar, rue du Rhin (de la Grand'rue à la rue des jonquilles), rue de la paix, rue des tulipes, rue des lilas, rue des roses, impasse des violettes, rue des jonquilles, rue des marguerites, rue du bruehl, rue des iris, rue des dahlias, rue des hortensias, rue des oeillets, cours de la scierie, rue de Montbéliard.
- ▶ **17 et 18 décembre** : Rue du Jura, rue des Ardennes, rue des Cévennes, rue des Pyrénées, rue du Hohneck, rue du Mont Blanc, rue de la digue, rue du Rhin (de la rue des Jonquilles à la rue de l'III), rue de l'III (de la rue du Rhin à la rue du château), rue de la Thur, rue des Alpes, rue du Tanet, rue du Gaschney.



MIRA collecte les films amateurs en Alsace !

MIRA relance sa grande Journée de collecte le 12 octobre 2024 pour une 7^e édition. La cinémathèque régionale numérique invite les particuliers à faire don de leurs films anciens. Ils rejoindront ainsi les 400 donateurs qui ont déjà confié près de 6 000 films à l'association depuis sa création en 2006. L'année dernière, ce sont 15 nouvelles collections de près de 230 films qui ont été déposées à l'occasion de cette journée. Le samedi 12 octobre 2024, MIRA se déploie en douze points de collecte pour accueillir les déposants et les curieux. En plus des films sur pellicules (formats 9,5mm, 16mm, 17,5mm, 8mm, Super 8), l'association se lance cette année dans la collecte des supports magnétiques (VHS, vidéo8, Hi8, DVCam, Betacam...).

CONTACTEZ-NOUS !

À celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer le 12 octobre prochain ou souhaiteraient préparer leur dépôt en amont, Manon Haag, coordinatrice de la collecte, est joignable par email manon.haag@miralsace.eu ou téléphone 03 88 22 03 32 pour vous aider à sauvegarder vos films anciens !

Nous serons présents au Musée du Jouet de Colmar pour une permanence de 13h30 à 16h30 pour tous les habitants du bassin colmarien et environs !

MIRA, cinémathèque régionale numérique, se consacre à la collecte, la sauvegarde et la valorisation de films inédits, amateurs ou professionnels. Elle collecte les images de la région autant que celles du bout du monde, les scènes de la vie quotidienne comme les grands événements qui ont marqué l'Histoire. Objets inédits de mémoire et de création, les images collectées sont partagées lors d'événements et de projections à destination du grand public ainsi que sur le site internet www.miralsace.eu.

MIRA

Cinémathèque
régionale
numérique

Les Cinémathèques du Grand Est présentent

Journée régionale de collecte du film amateur

sam 12.10.2024 dans tout le Grand Est

Alsace

CHÂTENOIS
COLMAR
FELLERING
GUEBWILLER
HAGUENAU
KUTZENHAUSEN
MULHOUSE
ROSHEIM
SAINTE-CROIX-AUX-MINES
SAVERNE
SCHILTIGHEIM
STRASBOURG

7^e
édition

Vos films sont notre histoire, partagez-les !

Vous avez tourné chez vous ou en voyage, au travail ou pendant vos loisirs : ces images privées font partie de notre patrimoine. Elles sont le témoignage d'une époque et constituent des sources historiques précieuses.

Confiez-les à MIRA, membre des Cinémathèques du Grand Est en Alsace. Elles seront inventoriées, numérisées et valorisées.

Retrouvez nos collections sur www.miralsace.eu

NOUVEAU !

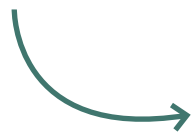
La commune de Horbourg-Wihr est sur IntraMuros !

La Commune s'est dotée d'une nouvelle application sur mobile : « IntraMuros ».

Elle permet d'être informé et de bénéficier des dernières actualités et événements de la commune !

Il suffit de l'installer via App Store ou Google Play et de choisir la commune de Horbourg-Wihr.

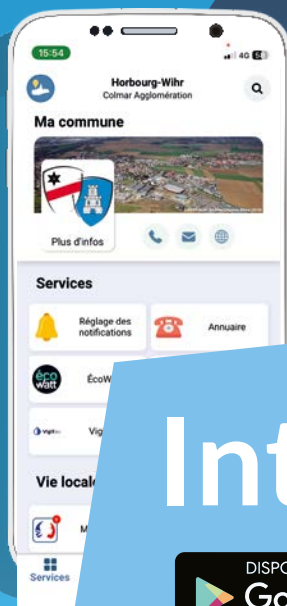
Bonne navigation !



Retrouvez-nous également
sur Facebook et sur le site
www.horbourg-wihr.fr

Horbourg-Wihr commune

est sur

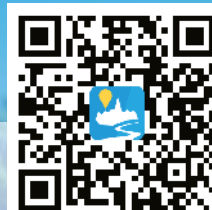


IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



VIE QUOTIDIENNE

La mairie recrute ! Devenez Papy ou Mamie « trafic »

C'est le moment de postuler !

Mission : Assurer la sécurité des enfants, des parents et des automobilistes aux abords des écoles.

Conditions : Le recrutement est ouvert aux personnes retraitées âgés de 70 ans maximum disponibles les jours scolaires aux horaires d'entrée et de sortie de classe et qui remplissent les conditions d'aptitude.

Formation : Les candidats retenus suivront une formation dispensée par la police municipale sur la prévention et la régulation de la circulation.

Rémunération : La mission est rémunérée au taux horaire du SMIC.



Informations : 03 89 20 18 95
ou rh@horbourg-wihr.fr

48

Inscriptions scolaires

Vous êtes nouveaux arrivants...
Inscrivez votre enfant en Mairie
pour sa rentrée scolaire !

MAIRIE – Service Scolaire
44 Grand' Rue – B.P. 41
68180 HORBOURG-WIHR
03 89 20 18 90
mairie@horbourg-wihr.fr
ou n.prudhomme@horbourg-wihr.fr



DOCUMENTS À FOURNIR :

- ▶ Le dossier d'inscription scolaire (à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune) dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées
- ▶ Livret de famille
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ▶ Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre commune

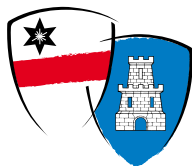
www.horbourg-wihr.fr | MON QUOTIDIEN | ENFANCE / JEUNESSE

NOUVEAUX ARRIVANTS : inscrivez-vous en mairie !

Chers Nouveaux Arrivants,

Bienvenue à Horbourg-Wihr ! Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous. Pour que votre installation se passe au mieux, n'oubliez pas de vous inscrire à la mairie !

Comme dans d'autres communes d'Alsace-Moselle, nous disposons d'un **fichier domiciliaire** enregistré auprès de la CNIL. Ce fichier est strictement confidentiel et est utilisé uniquement par les services municipaux pour vous informer des convocations pré-scolaires, du recensement militaire, des événements locaux comme la fête des Aînés et les anniversaires marquants, ainsi que pour vous transmettre des informations sur les travaux et réunions.



Petit rappel : en Alsace-Moselle, il est obligatoire de déclarer vos arrivées et départs à la mairie. Si vous êtes un nouvel arrivant, veuillez vous présenter à l'accueil de la mairie pour vous inscrire.

Une cérémonie d'accueil est également organisée pour les nouveaux arrivants, au cours de laquelle vous aurez l'occasion d'échanger avec les élus et les représentants des différentes associations locales. Ces festivités de bienvenue sont une excellente occasion de découvrir l'histoire de notre commune, la vie associative très active sur notre territoire et de vous familiariser avec votre nouvel environnement, riche et diversifié, entre tradition et modernité, au cœur de Colmar Agglomération ! Pour marquer cette arrivée, chaque famille se verra remettre un « kit de bienvenue » préparé avec soin par les membres du CCAS. Ce sera également l'occasion de partager ensemble le verre de l'amitié, offert par la Municipalité.

Au plaisir de vous voir et de vous souhaiter une belle installation !

Conformément à la loi RGPD, vous avez le droit de rectifier vos données personnelles ou de vous opposer à leur traitement pour des raisons légitimes.

COMMERCES



AUORE, THÉRAPEUTE HOLISTIQUE.

Je m'appelle Aurore et je suis Thérapeute en Relation d'Aide par les Soins Énergétiques et les Guidances Thérapeutiques.

L'approche Holistique est une approche qui considère l'être humain dans son ensemble, en prenant en compte ses dimensions physique, mentale, émotionnelle et spirituelle. Elle vise à rétablir l'équilibre de ces différentes dimensions pour améliorer la santé et le bien-être global de la personne.

J'ai acquis mes connaissances et mes compétences professionnelles à travers diverses Formations et Ateliers auxquels j'ai eu la chance de participer depuis une quinzaine d'années (Licence de psychologie, deux diplômes en Victimologie en France et à au Canada, Formation en Art Thérapie, Thérapie de couple, Résolution des Conflits, Libération de la parole et des Émotions par la musique, par les Animaux, Ennéagramme, etc.) où j'ai ainsi pu travailler avec de nombreuses personnes afin de les aider à améliorer leur bien-être physique et émotionnel. J'ai aussi pas mal travaillé/été bénévole auprès de diverses Associations ; et j'ai aujourd'hui envie d'utiliser mon expérience et mon savoir-faire personnel au service des particuliers.

Je suis là pour vous soutenir et vous permettre de mieux comprendre et gérer vos émotions afin d'atteindre des objectifs personnels ou professionnels avec plus de confiance et d'optimisme. Pour s'aimer et s'affirmer en vous libérant des Diktats extérieurs. **Pour un équilibre Corps - Ame - Esprit.**

Site Internet : www.aurore-bienetre-energie.com

Tel : 06 13 57 09 87

Disponible sur Horbourg-Wihr sur RDV.



INFOS PRATIQUES



50

Votre Mairie

Mairie de Horbourg-Wihr

44 Grand'Rue - 68180 Horbourg-Wihr

03 89 20 18 90

mairie@horbourg-wihr.fr

www.horbourg-wihr.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12 h	9h - 12h
14h - 19h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	13h - 16h

SERVICES D'URGENCE



Pompiers	18
S.A.M.U.	15
Gendarmerie-secours	17
Gendarmerie nationale Colmar	03 89 21 51 99
Brigade de gendarmerie de Jepsheim	03 89 71 61 01
Police municipale	03 89 20 18 97
Urgences Gaz	0 800 00 68 00
En cas d'odeur de gaz, ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles, ouvrez les fenêtres, fermez si possible le robinet de gaz, n'utilisez aucun appareil électrique et téléphonez depuis l'extérieur.	
Objets trouvés	03 89 20 18 97
Centre antipoison de Strasbourg	03 88 37 37 37
S.O.S. Mains	03 90 67 40 30

En septembre de cette année, nous avons vécu la dernière rentrée sous l'ancienne organisation scolaire, avec ses horaires variés selon les sites, ses navettes de bus parfois épuisantes entre le périscolaire et les écoles, son manque de places à la cantine et ses classes installées dans des bâtiments vieillissants. Mais c'était bien la dernière fois !

Dès la rentrée 2025, les conditions vont nettement s'améliorer grâce à un grand changement : il n'y aura plus que deux horaires. Les trois écoles maternelles, qui resteront dans leurs quartiers respectifs, débiteront à 8h, avec un accueil gratuit sur place dès 7h30. L'unique école élémentaire ouvrira à 8h15, avec, comme aujourd'hui, un accueil payant proposé par le périscolaire dès 7h30 pour ceux qui le souhaitent.

Les élèves de maternelle déjeuneront à midi et seront pris en charge par le périscolaire à partir de 16h dans leurs écoles respectives.

Le nouveau groupe scolaire élémentaire et périscolaire proposera une restauration adaptée et dimensionnée pour accueillir tous les enfants dont les familles le souhaitent. Le tout se déroulera dans un cadre verdoyant, au sein d'un bâtiment exemplaire, durable, et peu énergivore. Un vrai lieu de vie à la hauteur de nos ambitions !

Depuis 2020, nous avons travaillé avec détermination pour optimiser le fonctionnement de nos sites scolaires. Ce travail de longue haleine porte ses fruits, et d'ici la fin du mandat, tout sera en place pour que chaque enfant profite pleinement de ces améliorations.

En parallèle, nous avons lancé un vaste chantier de modernisation de l'éclairage public, soutenu financièrement par la Banque des Territoires et réalisé grâce à l'expertise technique de Vialis. D'ici fin 2026, ce sont ainsi près de 1 000 points lumineux qui seront équipés de systèmes LED, modernes et économes en énergie.

Enfin, la passerelle piétonne et cyclable tant attendue, qui remplacera le pont « des Américains », sera mise en place cet hiver, un pas de plus vers un village encore plus agréable à vivre.

L'équipe majoritaire reste pleinement engagée pour que Horbourg-Wihr continue d'être la commune où il fait bon vivre !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée !

Thierry STOEBNER, Daniel BOEGLER, Laurence KAEHLIN, Arthur URBAN, Laurence BARBIER, Alfred STURM, Carole AUBEL-TOURRETTE, Thierry BACH, Marie-Paule KARLI, Joëlle LYET, Roland FLORENTZ, Bruno FERRARETTO, Martine BOEGLER, Thierry FRUHAUF, Nathalie ROLLOT, Magali BERGER, Frédéric SIMON, Philippe SCHMIDT, Gilles PATRY, Delphine RIESS, Noémie DORGLER, Michel MERIUS, Nathalie ZIMMERMANN pour « **ENSEMBLE POUR HORBOURG-WIHR** ».

Chers habitants et habitantes de Horbourg-Wihr,

Après la pause estivale et la rentrée, la dernière année de cette mandature se profile désormais. Notre groupe restera plus que jamais vigilant et soucieux de défendre vos intérêts.

À l'occasion du conseil municipal du 08 juillet, la question du financement du nouveau groupe scolaire et périscolaire a dû être abordée. Ainsi, ayant déjà consommé toutes nos réserves financières, la commune est amenée à souscrire encore cette année un premier emprunt de trois millions d'euros afin de faire face aux importants besoins de financement de ce projet. Aussi, un emprunt sur 25 ans avec un taux fixe de 3,63 % devrait être conclu prochainement et après avoir dû réclamer avec insistance la communication du tableau d'amortissement correspondant, nous savons maintenant que le montant total des intérêts à payer à la charge du contribuable sera de 1'375'770,- euros, montant qu'il convient bien entendu d'ajouter au coût global du projet. Comme vous pouvez le constater, la facture continue inexorablement à grimper et c'est loin d'être fini !

Les élus ont été informés au cours de ce même conseil municipal qu'un second emprunt de 350'000,- euros serait souscrit en 2024 et éventuellement un emprunt autour de un million d'euros d'ici mi-2025.

Un autre point figurait à l'ordre du jour du conseil municipal à savoir la présentation, par un bureau d'études, de l'esquisse relative à la mise en place dans la commune d'un réseau de déplacements doux à destination des piétons et des cyclistes essentiellement pour inciter les futurs utilisateurs du nouveau groupe scolaire à ne pas prendre la voiture pour s'y rendre, ce qui est complètement illusoire.

Nous avons été sidérés de découvrir que la plupart des axes importants à l'intérieur de la commune passeraient à sens unique avec pistes cyclables à contre-sens ou bidirectionnelles : sont concernées les rues de Normandie, Schubert, des Vosges, de Montbéliard, de la Paix, du Rhin, de l'Ill et des Césars. D'autres voies verront leur configuration modifiée en restreignant le sens de circulation telles les rues Kastler, du Château, de Fortschwihr et la Grand-rue à Wihr.

Ces choix compliqueront inutilement la vie de nos concitoyens au quotidien, seront source de désagréments et toucheront des secteurs où tout allait bien jusqu'alors.

Certaines des modifications envisagées auront de plus un coût disproportionné eu égard au résultat escompté. Ce nouveau plan de circulation n'est en réalité rendu nécessaire qu'en raison du choix non pertinent et incompréhensible d'implanter le nouveau groupe scolaire sur un site isolé à l'écart des habitations.

Christian DIETSCH, Pascale KLEIN, Christiane ZANZI, Philippe KLINGER, Serge HAMM, Nathalie SCHWARZ pour « **HORBOURG-WIHR DEMAIN** »

Facebook : **Horbourg-Wihr Demain, le groupe.**

LE Fil

AGENDA



► Vendredi 6 septembre 2024 de 15h30 à 19h30

Don du sang, collecte organisée par l'amicale des donateurs de sang, salle Horbourg, rue des Sports.

► Lundi 16 septembre 2024 à 19h30

Conseil municipal, salle du conseil, 1^{er} étage, Mairie.

► Dimanche 29 septembre 2024

Journée conviviale au Vallon, à Orbey (culte, apéritif et repas) organisée l'association Le Vallon.

► Vendredi 11 et samedi 12 octobre 2024 à 20h

Spectacle « Vive la Vie » par la Chorale Ste Cécile de Horbourg-Wihr à l'espace Ried Brun à Muntzenheim.

Les réservations se font dès à présent par téléphone au 06 26 48 00 42, au prix de 14 euros (gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans).

Contact : Eric PETTERMANN – Tél : 03 89 24 33 84 – Email : eric.pettermann@esig.fr

► Samedi 19 octobre 2024 à 18h30

Concert à l'église protestante (en face de la mairie), la Croche Chœur aura le plaisir d'accueillir une chorale allemande, Salto Vocale, pour un concert partagé. Originnaire d'Elz (Land Hesse), ce chœur mixte composé d'une quarantaine de choristes propose un répertoire très varié.

Entrée libre - Plateau.

► Lundi 21 octobre 2024 à 19h30

Conseil municipal, salle du conseil, 1^{er} étage, Mairie.

► Vendredi 25 et samedi 26 octobre 2024

Manifestation officielle franco-allemande pour commémorer le 700^{ème} anniversaire de la cession des biens des comtes de Horbourg aux Wurtemberg. Les festivités se dérouleront essentiellement à l'hôtel Europe de Horbourg-Wihr

► Dimanche 10 novembre 2024

Soirée loto de l'Union Chorale, à la salle Alfred Kastler.

Ouverture des portes à 18h30

Réservation recommandée au 06 80 70 82 26 (SMS acceptés) ou christiane.zanzi@gmail.com



► Lundi 11 novembre 2024 à 11h

Commémoration de l'Armistice, parvis de l'Église St Michel.

► Lundi 18 novembre 2024 à 19h30

Conseil municipal, salle du conseil, 1^{er} étage, Mairie.

► Jeudi 21 novembre 2024 à 20h

Conférence donnée par Mathieu Koehl, directeur du département génie civil et topographie de l'INSA Strasbourg, et Matthieu Fuchs, vice-président d'ARCHIHW, pour présenter la reconstitution en 3 dimensions (3D) du Castellum et du dernier château comtal des Wurtemberg au cœur de Horbourg. Espace Ried Brun à Muntzenheim.

Un transport gratuit sera mis en place au départ de la mairie dans la limite des places disponibles.

► Samedi 23 novembre 2024 de 9h à 18h

Vente annuelle du club de l'amitié, salle Evasion 80B Grand'rue.

► Samedi 30 novembre 2024 de 8h30 à 14h

L'association Wendkouni proposera son traditionnel marché de Noël. Vous trouverez des stands généreusement achalandés d'objets fait main.

Décors de Noël naturels, divers travaux de coutures, du patchwork, des brédalas, des arrangements de portes, des couronnes de l'aveant...

Commande par téléphone auprès d'Yvette Jacob 06 67 93 10 92.

► Vendredi 6 décembre 2024 de 15h30 à 19h30

Don du sang, collecte organisée par l'amicale des donateurs de sang, salle Horbourg, rue des Sports.

► Lundi 16 décembre 2024 à 19h30

Conseil municipal, salle du conseil, 1^{er} étage, Mairie.

► Mercredi 1^{er} janvier 2025 à 17h

Concert de nouvel an, par l'Harmonie Argentovaria à la salle Alfred Kastler, Réservation conseillée : 06 40 35 77 09.

► Vendredi 31 janvier Samedi 1^{er} et dimanche 2 février 2025

Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Horbourg-Wihr.



➕ d'infos consultez : www.horbourg-wihr.fr